



Echange de vues de M. Messahel avec plusieurs ambassadeurs (Etats-Unis-Russie-Royaume-Uni-Chine-UE)

L'UE prévoit un lancement accéléré de sa mission

Hollande: l'intervention militaire française vise à «arrêter l'agression terroriste»

Le Pentagone : empêcher El Quaïda d'établir une base en Afrique du Nord et au Mali

pages 6-7

VIE POLITIQUE

Ceux qui militent pour la stabilité et les autres...

Boualem Branki

Il y a ceux qui veulent et militent pour la stabilité. Et il y a ceux qui veulent le changement. Maintenant et vite! Entre les deux tendances, il y a la majorité silen-

cieuse. C'est là une image caricaturale de la scène politique nationale, qui s'est réveillée en ce début de l'année 2013, avec des intentions évidentes de monter au front de la présidentielle de 2014. Certes, le moment est propice à

toutes les manœuvres, à tous les préparatifs pour aborder une échéance politique et sociale d'importance pour les Algériens. Les échos d'après batailles au sein de plusieurs formations politiques qui nous parviennent dénotent en

fait de cet extrême désir des états-majors de ces partis de se placer en bonne place, dans le bon rang et dans la bonne ligne lorsque sera donné le "top" pour la prochaine présidentielle.

page 3

TRANSPORT

LE PERMIS À POINTS EN FÉVRIER

Le permis de conduire à points entrera en vigueur à partir de février prochain, l'ancien spécimen sera graduellement retiré, a révélé hier le ministère des Transports. Lors d'une rencontre consacrée à la présentation des nouveaux documents de conduite de véhicules le ministère des Transports, M. Amar Toua a fait savoir que la numérisation

du fichier des infractions au code de la route était en cours en prévision de l'entrée en vigueur du permis de conduire à points à partir de février prochain. Il sera procédé graduellement au retrait de l'ancien spécimen du permis de conduire qui sera remplacé par le nouveau, selon un calendrier arrêté par le ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales en accord avec le ministère des Transports. Cette mesure vise à réduire les accidents de la route qui ont atteint des niveaux alarmants en dépit des dispositions introduites en vertu de l'amendement du Code de la route (2009) et qui érigent certaines infractions en délits. Le permis à points est défini comme un

"outil modulaire et pédagogique visant à responsabiliser les conducteurs et à renforcer la lutte contre l'insécurité routière". Il est affecté d'un capital total de 24 points. Les commissions de suspension des permis de conduire compétentes sont chargées du suivi des infractions et du capital "points" de chaque conducteur.

3.300 MINES
datant de l'ère coloniale détruites en décembre par l'ANP

Page 2

SCIENCE et VIE
CANCER DE LA PROSTATE : LE TRAVAIL DE NUIT AUGMENTE LES RISQUES
pages 12 - 13

LA POÉTESSE BAYA MOKHTARI-KENNOUCHE SE CONFIE À **DK NEWS** :
«Si je pouvais refaire ma vie, je la vivrais à Djebala !»
(Béjaïa)

Page 24



FOOTBALL

LIGUE 1
Exploits d'El-Harrach à Tizi Ouzou et de Tlemcen face au MCA

L'Aigle noir seul aux commandes

p. p. 19 à 24

JUSTICE

LE MARI ÉTAIT UN TYRAN
15 ANS DE PRISON
pour l'épouse criminelle

Page 15



MÉTÉO Alger 17°

REGIONS NORD : froid et instabilité

• Temps froid et instable avec averses de pluies (et de grêle) localement assez marquées vers les régions Est. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (50/70 km/h) près des côtes et faibles vers l'intérieur avec rafales de vents sous les orages. La mer sera agitée à forte.

Tamanrasset 21°

REGIONS SUD : RELATIVEMENT FROID

• Temps partiellement nuageux du Nord Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies orageuses à partir de la soirée. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront en général variables (20/40 km/h).

Alger	max	17°	min	11°
Oran	max	17°	min	11°
Annaba	max	16°	min	11°
Béjaïa	max	18°	min	12°
Tamanrasset	max	21°	min	1°

METEO temps froid et instable

Le temps restera froid et instable sur les wilayas du centre du pays jusqu'à demain, a indiqué hier l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin. Le temps sera froid et instable avec quelques averses orageuses l'après-midi et durant la nuit, avec des températures maximales de 14°C et minimales de 4°C. Le vent sera d'ouest à sud-ouest avec une vitesse de 40 à 60 km/h. Ce temps instable persistera aujourd'hui, avec quelques averses et des températures oscillant entre 8°C et 15°C et des vents ouest pouvant atteindre les 70 km/h. Pour la journée de jeudi, le temps sera froid et instable, avec quelques averses et des chutes de grêle attendues. Le vent sera modéré à parfois assez fort.

TISSEMSILT Plan d'urgence pour la réalisation de 143 transformateurs électriques

L'unité de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tissemsilt a lancé récemment un plan d'urgence pour la réalisation de 143 transformateurs électriques, a-t-on appris auprès de son directeur. Sur ces équipements, 127 transformateurs sont en cours de réalisation avec un rythme très avancé à travers différentes communes, a indiqué M. Karim Djaafar à l'APS en ajoutant que les travaux d'installation des autres transformateurs seront lancés, «une fois les terrains choisis». Ce plan d'urgence, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la saison estivale prochaine, permettra à travers ces transformateurs, d'améliorer le service en alimentation en énergie électrique et de mettre fin aux fréquentes coupures d'électricité en période de canicule marquée par une surutilisation de cette énergie.

CEVITAL: L'atout formation

Issaad Rebrab, P-DG de Cevital a inauguré « l'Université Corporate Cevital » qui formera les cadres gestionnaires dont le groupe a besoin. « Cette pépinière a un fort potentiel pour les cadres » a déclaré le P-DG. L'objectif du groupe « est de mettre les compétences managériales aux standards internationaux » et de se doter, de ressources nécessaires pour assurer sa pérennité. Cette université est le produit d'un partenariat avec un groupe canadien R3D et Cevital «veut acquérir les meilleurs talents, le développement permanent des compétences, la reconnaissance et la rémunération des meilleurs contributeurs.» C'est la première fois qu'un groupe privé s'engage dans la formation académique. Cette université vient renforcer les établissements d'enseignement supérieur en Algérie.



CE MATIN, À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Conférence-débat sur la lutte et le traitement des infections nosocomiales



Le centre de presse **DK News** organise, aujourd'hui à 10h, une conférence-débat consacrée à la lutte, aux moyens de prévention mis en œuvre et au traitement des infections associées aux soins en milieu hospitalier (infections nosocomiales). Cette conférence avec la participation d'émérites spécialistes, les Pr. Soukhehal Abdelkrim, Belkaïd Rosa, et Nebat Abdelkader, se tiendra au siège de notre publication **DK News**, (3 rue du Djurdjura face au lycée El Mokrani à Ben Aknoun).



Annexe universitaire à El-Eulma

Les travaux de réalisation d'une annexe universitaire à El-Eulma, deuxième agglomération de la wilaya de Sétif, inscrite au titre du titre du programme quinquennal 2010-2014, viennent d'être lancés, a-t-on constaté hier. Implantée à l'entrée ouest de la ville, cette annexe de l'université Ferhat-Abbas de Sétif aura, selon le chef de la daïra d'El-Eulma, une capacité de 4 000 places pédagogiques, et disposera d'une résidence de 2 000 lits et d'un restaurant central de 800 couverts.



SELON LE WALI DE CONSTANTINE 2 000 logements bientôt distribués



Un quota de près de 2 000 logements publics locatifs (LPL) sera distribué «très prochainement» dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a indiqué hier à l'APS le wali, Noureddine Bedoui. Les travaux de construction des logements à distribuer sont «en phase d'achèvement» dans les communes de Didouche-Mourad, Hamma-Bouziane et El Khroub, notamment, a indiqué le chef de l'exécutif local. Evitant les différentes formules d'habitat à travers lesquelles l'administration locale oeuvre à «améliorer le cadre de vie des populations de la wilaya», ce responsable a également fait part d'un «programme important» en matière d'habitat rural. Un programme, a-t-il dit, que ses services se sont employé à accompagner au moyen de «facilitations» en matière de procédures administratives et disponibilité d'assiettes de terrain. A propos de ce segment de l'habitat, la wilaya de Constantine a validé l'octroi de 12 500 aides, a rappelé la même source.

ANP 3 302 mines datant de l'ère coloniale détruites durant le mois de décembre

Un total de 3 302 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois de décembre 2012, dans le cadre des opérations de déminage menées par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), tout au long des frontières est et ouest du pays, a-t-on appris hier de source officielle. Au niveau de la II^e Région militaire, 444 mines antipersonnel et 418 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de la V^e Région militaire, 2 341 mines antipersonnel, 93 mines anti-groupes et 6 mines éclairantes ont été éliminées. Le total général des mines découvertes et détruites, à la date du 31 décembre 2012, s'élève à 662 723 mines soit 560 266 mines antipersonnel, 98 420 mines anti-groupes et 4 037 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

VOLLEY-BALL : 10 PAYS AFRICAINS À SÉTIF Coup d'envoi dimanche du Championnat d'Afrique "cadets"

La ville de Sétif abritera à partir de dimanche prochain le championnat d'Afrique de volley-ball de la catégorie "cadets", a indiqué hier, le directeur de l'office des établissements de jeunes (ODEJ), chargé de la communication au sein de la commission d'organisation. Dix pays africains (Algérie, Tunisie, Egypte, Libye, Afrique du Sud, Soudan, Rwanda, Burundi, Sierra Leone et République démocratique du Congo) participeront à cette manifestation sportive continentale, a précisé Adel Tedjar qui a indiqué que les délégations hôtes commenceront à arriver dans la capitale des Hauts-Plateaux "des demain".

Ceux qui militent pour la stabilité et les autres...

Il y a ceux qui veulent et militent pour la stabilité. Et il y a ceux qui veulent le changement. Maintenant et vite! Entre les deux tendances, il y a la majorité silencieuse. C'est là une image caricaturale de la scène politique nationale, qui s'est réveillée en ce début d'année 2013, avec des intentions évidentes de monter au front de la présidentielle de 2014.

Boualem Branki

Certes, le moment est propice à toutes les manœuvres, à tous les préparatifs pour aborder une échéance politique et sociale d'importance pour les Algériens. Les échos d'après batailles au sein de plusieurs formations politiques qui nous parviennent dénotent en fait de cet extrême désir des états-majors de ces partis de se placer en bonne place, dans le bon rang et dans la bonne ligne lorsque sera donné le "top" pour la prochaine présidentielle.

Il est évident que les guerres de succession au sein du FLN, du RND, du FFS et d'autres cadors politiques ne peuvent être décryptées que par rapport à cette importante échéance politique. Et, c'est là que se cristallisent les deux grandes tendances : celle qui voudrait travailler pour la stabilité en optant pour le statu quo politique, et celle qui milite pour le changement.

Cette seconde tendance voudrait en fait que le changement, politique, social et économique se fasse le plus rapidement possible, avec en prime un changement significatif du personnel politique national. Ainsi, au sein des

partis politiques qui prônent la stabilité, surtout politique, on retrouve cet ardent désir de garantir autant la sécurité du pays, de redonner à la paix sociale sa juste mesure politique, et, surtout, éviter un aventureux politicien lourd de conséquences pour la stabilité politique la sécurité du pays. Des exemples sur ces "types de changements brusques", conduits à la "hussarde" dans la foulée du Printemps arabe, beaucoup en Algérie les refusent. Tout simplement parce que ce qui se passe en Tunisie ou en Libye, n'est pas vraiment ce à quoi les adeptes du changement s'attendaient.

Une situation confuse, l'insécurité règne, l'économie est fracturée, et les populations voient les horizons du pays s'obscurcir.

Ce type de changements, c'est-à-dire des réformes politiques profondes réclamées par l'Occident pour les pays arabes ont fait leurs preuves : des résultats catastrophiques, et des pays hier "sans problèmes" comme la Tunisie voisine en sont venus à connaître et vivre des moments durs d'instabilité politique et économique.

Alors, le changement pour l'inconnu, l'instabilité politique, le recul de la sécurité et l'avènement d'une situa-

tion sociale incontrôlable ne sont pas à l'agenda des "sages" de la scène politique nationale. Gageons que ceux qui prônent ce type de changements politique et social ne s'attendent pas à faire plonger le pays dans les affres des disettes économique, sociale et politique.

Le camp ou les "pro" stabilité réfléchit simplement : pourquoi vouloir changer l'ordre des choses lorsque tout fonctionne, même si des griefs sont à relever ça et là? Pourquoi faire sauter tout le système lorsque celui-ci fait fonctionner le pays?

Et puis, pourquoi hypothéquer notre précieuse sécurité, paix sociale retrouvée avec un lourd sacrifice humain, une réconciliation nationale qui redonne le sourire aux Algériens? Pourquoi laisser tout cela, et partir à l'aventure? Les Algériens, ces électeurs, veulent plus que jamais vivre en paix, prospérer et créer des lendemains meilleurs.

De cette manière, même le personnel politique actuel et à venir, sera obligé de se mettre au diapason des besoins de la société, et non pas le contraire, cette exécrable démarche totalitaire qui voudrait imposer tout et n'importe quoi au peuple.

Le changement a un prix

Abdiche S.

Le pays est confronté aujourd'hui à une adaptabilité de notre appareil économique face aux brutales transformations structurelles. L'esprit des réformes économiques est de ce fait contenu dans cette impérieuse nécessité d'avancer. L'administration, l'appareil de formation, l'entreprise exigent même des mises à niveau qui retiennent aujourd'hui l'essentiel de l'effort d'investissement du pays. Le débat qui est ouvert présentement consiste à se saisir des énergies, des issues, des propositions autour desquelles peuvent se réorganiser l'économie, les rapports de travail, l'amélioration des conditions de vie. L'administration économique doit impérativement évoluer dans un environnement plus rigoureux et plus transparent, avoir la réactivité et la flexibilité pour répondre aux sollicitations des acteurs économiques internes comme externes. L'essor du secteur privé est vu comme le point de départ des transformations à venir. Il convient de s'interroger sur les causes persistantes de l'insuffisance des investissements des entreprises, des PME notamment censées être un facteur essentiel de mise à niveau et de diversification de l'économie du pays. Le Premier ministre a manifesté tout son intérêt pour un réel déploiement des entreprises du pays, pour l'émergence d'un appareil de production au moins potentiellement productif, des opportunités à saisir.

Des chantiers s'ouvrent, d'autres doivent faire l'objet d'une loi de résorption leur permettant de contribuer à la politique de développement telle qu'esquissée par les pouvoirs publics. Le secteur bancaire a été la première cible dans le travail de réaménagement que prépare le Premier ministre en vue d'une réelle relance économique et l'insertion des entreprises dans le circuit commercial international. Les banques, et c'est cela leur raison d'être, c'est l'allocation de ressources financières rares par définition et la distribution du crédit, deux leviers sur lesquels on insiste aujourd'hui pour qu'ils soient réellement opérationnels. Doter le système bancaire et financier plus généralement de tous les attributs d'un système moderne est le point sur lequel se focalisent présentement les aspirations des pouvoirs publics. Ces derniers vont jusqu'à pousser les dirigeants d'établissements bancaires à un changement et de mentalités et de méthodes de gouvernance, à prendre des risques. C'est pour cela que d'importantes évolutions sont prévues aussi bien au niveau bancaire que des autres compartiments du secteur financier. Le système doit évoluer impérativement avec le mouvement de mondialisation au risque de déperir s'il retardait les échéances. On a parlé d'administration, d'entreprises, mais le problème essentiel sur lequel tient l'avenir du pays reste l'homme. Un pays vaut par la richesse de ses ressources humaines. Cela est bien connu. C'est donc d'un appareil de formation aux normes dont a réellement besoin la nation pour la réalisation des objectifs inscrits dans le cadre du développement. C'est toute la question du facteur humain dans le monde du travail de demain qui est ainsi posé. C'est un monde où les qualifications sont acquises et renouvelées à des intervalles toujours plus courts.

Les stratégies, les démarches doivent évoluer en fonction de perspectives qui intègrent des concepts sur lesquels les économies modernes s'appuient pour évoluer : on parle non sans raison de l'innovation, car elle est la source du progrès et le levier par lequel l'entreprise assurera sa présence sur le marché. C'est autour de la collaboration université et industrie que l'on pourra se saisir comme énoncé auparavant, des énergies, des propositions pour que les choses avancent réellement.

La jeunesse face aux défis de l'heure

Slatni B.

L'Algérie est en face de défis qu'elle doit impérativement relever pour faire face non seulement à des échéances pressantes, mais plus encore pour se projeter sur l'avenir dont on mesure aujourd'hui combien il faut avoir les ressources suffisantes pour l'affronter. L'Algérie a un précieux capital qui tient à ses ressources naturelles abondantes et qu'il faudra exploiter plus rationnellement encore que présentement en investissant dans un partenariat où les risques à prendre seront égaux de part et d'autre. C'est ce que le président de la République qualifie fort opportunément de partenariat gagnant-gagnant. La formule s'intègre fort bien dans les revendications pour un ordre économique plus juste. Elle a le mérite de placer le pays, le notre bien sûr, mais aussi les pays qui revendiquent depuis des décennies une meilleure rentabilité pour leurs ressources. Ces voix sont mieux

entendues aujourd'hui, tant les différences de situations étaient extrêmes. Elles tendent à se gommer, progressivement.

Pour en revenir à l'Algérie, son plus grand atout et son inestimable richesse reste malgré tout sa jeunesse. Le gouvernement investit puissamment. Faut-il rappeler que les budgets consacrés à l'enseignement et à la formation demeurent parmi les plus élevés dans le monde et ce, quel que soit la conjoncture. Dans le domaine de l'emploi, là aussi les efforts sont à considérer à leur juste mesure. Le dispositif d'emplois des jeunes agit aujourd'hui en tant que modèle et source d'inspiration pour certains de nos partenaires, à commencer par les pays développés qui y trouvent matière à tirer profit de l'expérience. Bien sûr, ces dispositifs doivent impérativement s'ajuster aux réalités du terrain, car les besoins d'aujourd'hui ne se réservent pas nécessairement les mêmes, demain.

Les aspirations de la jeunesse collent elles parfaitement bien aux besoins du

monde moderne et il faudra en prendre acte. L'Algérie est insérée dans un monde en évolution constante où les places deviennent de plus en plus difficiles à conquérir pour se faire une place sur le marché et y trouver les moyens de durer. C'est donc les jeunes qu'il faut investir de responsabilités. Elles seront de nature politique, économique, sociale. La jeunesse a cette faculté d'adaptation, de flexibilité et de mobilité qui demeurent dans la conjoncture que nous vivons des atouts essentiels pour aller de l'avant.

On parle beaucoup d'innovation, de révolution technologique de cette technologie à mettre au service du développement national. C'est en s'investissant dans les sphères décisionnelles que les jeunes pourront apporter la mesure de leurs capacités à introduire plus de progrès, et plus de dynamisme dans la concrétisation de projets. Le processus est entamé. Les récentes élections législatives et locales ont vu l'arrivée des jeunes, universitaires pour leur majorité, qui apportent leur enthousiasme, leur créativité, leur volonté de voir les choses évoluer dans un sens plus positif.

Le

FLN

Le temps des rumeurs

Après les déclarations d'Abdelaziz Belkhadem et d'Abdelkrim Abada à la presse, la session du comité central du 31 janvier réunirait la totalité des membres de cette instance du parti FLN.

L'ordre du jour du CC fixé par le communiqué du Bureau politique du 13 janvier comprend plusieurs points : le bilan semestriel, le budget pour 2013, les questions organiques.

Ce dernier point est souligné dans le communiqué par l'organisation d'un vote public, sous le contrôle de journalistes, des membres du CC pour ou contre Abdelaziz Belkhadem. « L'urne sera transparente et le

dépouillement public » nous dit-on. Les « redresseurs » y participeront avec une autre idée en tête. En effet, Abdelkrim Abada a déclaré : « On ira à cette session avec un seul point à l'ordre du jour : confirmer et officialiser le retrait de confiance à Belkhadem et installer une nouvelle direction. »

« Le seul ordre du jour, c'est le retrait de confiance, le constat de la vacance du poste de secrétaire général et, dégager les mécanismes pour l'élection d'une nouvelle direction » ajoutait-il, annonçant qu'entre-temps, des réunions « pour nous organiser et affirmer le nombre des signatures de ceux qui sont pour la destitution de

Belkhadem et ils sont majoritaires. Pour aller à la session du comité central avec une seule position. C'est une réunion préparatoire qui regroupe les membres du Comité central. » Un membre du BP du FLN confie : « Belkhadem ne démissionnera pas. Au CC que chacun affûte ses arguments et les débats le voté tranchera. » Les débats du CC seront-ils publics ? « Tout dépend du bureau qui dirige la session, après l'adoption de l'ordre du jour. » Selon notre interlocuteur, « il est temps d'en finir avec les tentatives de coup d'Etat permanent » qui nuisent à la continuité du travail partisan partout où la parole du FLN est

nécessaire. A propos de la rumeur qui dit que le premier ministre a posé la question, en réunion du gouvernement de savoir si le FLN était passé à l'opposition, notre interlocuteur a relevé le contexte qui était la discussion de la loi sur les hydrocarbures. « Deux ou trois députés sont intervenus dans ce débat, à propos de l'exploitation du gaz de schiste ; une question que se posent tous les gouvernements et tous les scientifiques du monde. » Abdelaziz Belkhadem avait émis l'idée que les propos rapportés au Premier ministre étaient tronqués... Le Comité central se prépare : chacun rassemble ses forces. **O.**

RND : QUI SUCCÈDERA À OUYAHIA ?

Session du Conseil national jeudi

Le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra demain jeudi à Alger la session ordinaire de son Conseil national consacrée à l'élection du nouveau secrétaire général par intérim en remplacement d'Ahmed Ouyahia, dont la démission a pris effet à partir d'hier mardi, ainsi qu'à l'examen de questions organiques du parti.

« Lors de la séance d'ouverture de la session, qui sera présidée par le membre le plus âgé du conseil, la vacance du poste de secrétaire général du parti, suite à la démission de son précédent secrétaire général, sera annoncée », a indiqué Miloud Chorfi, porte-parole du parti, dans une communication téléphonique avec l'APS.

« Au cours de cette séance, a-t-il ajouté, il sera procédé à la nomination du nouveau secrétaire général par intérim par les membres du conseil national qui établira l'ordre du jour de la session. A la question de savoir s'il existait un accord entre les membres du conseil pour plébisciter Abdelkader Bensalah (président du Conseil de la nation) au poste de secrétaire général par intérim du parti, M. Chorfi a précisé que « M. Bensalah a le plus de chances d'occuper ce poste et d'être plébiscité par les membres du conseil jusqu'au prochain congrès ». « Les membres du conseil veulent tenir cette session dans des conditions ordinaires et oeuvrer à la préservation de l'unité des

rangs et des acquis du parti », a-t-il dit. S'agissant du contenu de la rencontre qui a réuni récemment des membres de l'aile de l'ex-secrétaire général et des représentants du mouvement de « redressement », M. Chorfi a rappelé que la rencontre avait un caractère « consultatif » dans le cadre de la préparation de la session ordinaire du conseil national, affirmant « la conviction de tous de la nécessité d'assister à la session pour unifier les rangs ».

Sur l'éventuelle présence des membres qui ont été candidats sur les listes d'autres partis lors des dernières échéances électorales, le porte-parole du RND a estimé que tous les membres du conseil qui sont restés au parti assisteront aux travaux à l'exception de ceux qui se sont portés candidats sur les listes d'autres partis.

Quant à la constitution d'une commission chargée de la préparation du prochain congrès du parti lors de cette session, la même source a indiqué que « cette question est du ressort du nouveau secrétaire général par intérim ».

Le secrétaire général du RND, M. Ahmed Ouyahia, avait annoncé, début janvier courant, sa démission du poste de secrétaire général du parti suite aux différends au sein des rangs du parti qui avaient pris des proportions importantes.

M. Medelci s'entretient avec la présidente de la Cour africaine des droits de l'homme

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est entretenu hier à Alger avec la présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Mme Sophia A.B Akuffo. Qualifiant ses entretiens avec M. Medelci de « très fructueux », Mme Akuffo, a déclaré à la presse avoir évoqué les « efforts » déployés par l'Algérie et la Cour africaine allant dans le sens de « trouver les voies et moyens de renforcer la mise en œuvre de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ».

Mme Akuffo a également demandé au « gouvernement algérien, qui a ratifié le protocole portant création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples depuis longtemps, à faire la déclaration spéciale requise par l'article 34 du protocole », à même de « permettre aux citoyens et aux ONG de pouvoir saisir directement la Cour, après épurement des voies de recours internes ». Mme Akuffo, qui est à la tête d'une délégation de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, effectue une visite en Algérie pour « faire connaître cette Cour, ses compétences et ses procédures, ainsi que pour sensibiliser le public sur l'accès à cette instance ».

INVESTISSEMENT La stabilité juridique un impératif

Slatni B.

La garantie pour la stabilité de l'investissement demeure dans la pérennité de la réglementation juridique. Les changements en matière de législation durant ces dernières années dans notre pays ont quelque peu désarçonné les investisseurs potentiels. Cette situation, selon ce qui a été constaté par de nombreux acteurs, a contribué au recul des IDE en Algérie.

Cela a fait réagir le Premier ministre qui a donné à l'occasion de la visite des responsables italiens, français et espagnols, des gages pour une plus grande stabilité en matière de réglementation. Nous souhaitons inscrire dans la durée la stabilité juridique, dira M. Abdelmalek Sellal à ses interlocuteurs et ce, pour une plus grande sécurité des investissements. Le Premier ministre affirme s'attacher à améliorer le climat d'affaires en prenant les mesures nécessaires de nature à lever les obstacles qui entravent, retardent ou rendent complexes, l'investissement. Autre préoccupation du Premier ministre, aller dans le sens de la mise en conformité de notre législation avec les normes internationales et cela en prévision de l'adhésion de notre pays à l'OMC.

Il y a des ajustements à opérer qui conforteront l'image de notre pays vis-à-vis de l'extérieur. Les engagements à souscrire, comme le soulignent les spécialistes de la question s'agissant de l'OMC, sont lourds, verrouillés par une négociation multilatérale et sont destinés à encadrer rigoureusement la politique commerciale du pays. L'Algérie de l'ouverture économique doit aller impérativement à l'exportation, après avoir offert un cadre de stabilité pour stimuler l'investissement direct extérieur comme l'engagement du Premier ministre le laisse présager. La diversification du tissu économique on l'a bien vu avec la désignation de M. Abdelmalek Sellal à la tête du gouvernement, a sonné comme une priorité des priorités.

La rencontre avec les opérateurs économiques et sociaux quelques jours seulement après son installation a permis au Premier ministre de rappeler cette exigence si l'on veut que les réformes économiques aillent à leur terme. Dans le monde économique actuel, rappelle en substance M. Abdelmalek Sellal, il n'est plus possible de dissocier le politique, la stratégie même de l'économie. La multiplication et la diversification des échanges seront le véritable moteur du développement national. L'affirmation de ce principe devra être prolongée et complétée par des mesures concrètes. Il faut donner plus de souplesse aux mécanismes financiers et les simplifier, qu'il y ait une réelle communauté d'action des exportateurs, la formation en tout cas plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui de cadres spécialisés dans le commerce extérieur. La conviction est que c'est par le commerce international qu'un pays peut jouer un rôle sur la scène mondiale pour ne pas rester en marge des évolutions qui façonnent le monde d'aujourd'hui. Cela ne peut se faire qu'au prix d'un effort ininterrompu, car l'Algérie a pris beaucoup de retard dans le domaine.

La concurrence est aujourd'hui de plus en plus redoutable non seulement sur les marchés extérieurs mais aussi à l'intérieur de nos frontières.

S. B.

COMMERCE

11 000 commerçants inscrits en 2012 au fichier national des fraudeurs

Près de 11 000 commerçants ont été inscrits en 2012 au fichier national des fraudeurs sur demande du ministère du Commerce, a annoncé hier à Alger le premier responsable du secteur, Mustapha Benbada. « Le nombre global des inscrits au fichier national des fraudeurs sur demande du ministère a atteint en 2012 les 10.895 », a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes de l'année écoulée. Selon le ministre, sur les 10.895 inscrits au fichier national des fraudeurs, 9.449 ont été portés sur ce fichier pour non dépôt des comptes sociaux et 1.446 pour infraction aux règles des pratiques commerciales. Il a relevé toutefois le retrait de ce fichier de 2.314 commerçants après régularisation de leur situation. Plus de 15 000 sociétés d'importation pour la revente en l'état concernées par le renouvellement et la mise en conformité de leur registre de commerce n'ont pas, en outre, procédé à cette obligation et perdent ainsi leur statut de commerçant. « Sur les 35.518 sociétés concernées par le renouvellement et la mise en conformité du registre de commerce, 15.354 sociétés

n'ont pas procédé à la prorogation de la validité de ce document », a-t-il précisé. En revanche, le nombre des sociétés concernées par l'opération de renouvellement du registre du commerce et ayant procédé à la prorogation de leur document, a atteint les 17.726 alors que 2.438 ont annulé leur registre de commerce. Pour ce qui est des commerçants étrangers, ils sont 959 commerçants à ne pas avoir procédé à la prorogation de la validité de leur registre du commerce sur les 1.802 inscrits, contre seulement 752 commerçants ayant renouvelé ce document. Un nouveau dispositif codifié par un arrêté ministériel de juin 2011 limite à deux années la validité du registre de commerce pour certaines activités commerciales (importation pour la revente en l'état et commerce de détail pour les commerçants étrangers) alors que ce document était auparavant délivré à vie. « Cette opération n'en est qu'à sa première phase et sera étendue à d'autres activités », a prévenu le ministre. Dans le cadre de la lutte contre la fraude, un fichier national des fraudeurs, recensant les auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières, bancaires, financières, com-

merciales, ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux, a été institué en vertu de la loi de finances complémentaire (LFC) 2009. Ce fichier, mis au point par le ministère du Commerce en coordination avec les services du ministère des Finances, est devenu un mécanisme pour la répression de la fraude dans le domaine du commerce extérieur, sa mise au point et son organisation. Dans le cadre des opérations de l'assainissement du commerce extérieur menées en 2012 par les brigades de contrôle du ministère, 3.988 infractions à la législation commerciale ont été constatées sur les 7.996 interventions effectuées. « 2.332 demandes d'inscription au fichier des fraudeurs ont été adressées aux autorités judiciaires en 2012 », a indiqué M. Benbada, ajoutant que le chiffre d'affaires dissimulé est de 1,6 milliard DA. Un total de 51.469 sociétés n'ont pas procédé au dépôt légal de leurs comptes sociaux de l'exercice 2010 auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), a encore fait savoir le ministre, soulignant que sur les 42.837 sociétés contrôlées 10.912 d'entre elles n'ont pas été localisées. **APS**

CANCER DU SEIN

La CNAS invite les femmes de plus de 40 ans à se faire dépister gratuitement

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) invite toutes les femmes âgées entre 40 ans et plus à se présenter au niveau de ses agences pour bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein, a annoncé hier à Alger Mme Nesrine Benâïda, chargée de communication à la CNAS.

«Toutes les femmes âgées entre 40 ans et plus, assurées ou leurs ayants droit, sont invitées à se rapprocher des agences de la CNAS au niveau national, pour

bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein», a indiqué Mme Benâïda en marge des journées portes ouvertes de la CNAS, consacrées au dépistage précoce du cancer du sein.

Ces journées portes ouvertes organisées par la CNAS, du 15 au 24 janvier, s'inscrivent dans le cadre du programme national de dépistage du cancer du sein.

Elles visent à informer et sensibiliser les citoyennes de l'importance du diagnostic précoce de ce cancer mortel, qui peut être

cependant guéri quant il est pris en charge à temps.

La CNAS prend en charge les examens de dépistage du cancer du sein chez la femme âgée de 40 ans et plus, depuis 2010, suite à une instruction du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh.

Depuis le lancement de cette opération, 6.000 femmes ont bénéficié d'un examen de dépistage gratuit, au niveau de la wilaya d'Alger et des villes périphériques.

CONSTANTINE

2 500 actions de dépistage par mammographie réalisées par la CNAS

Au total, 2.500 actions de dépistage par mammographie ont été réalisées en 2012 par le Centre régional d'imagerie médicale (CRIM) de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Constantine, a indiqué mardi une responsable de cette caisse. S'exprimant en marge des journées «portes ouvertes» de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein, le Dr Salima Mekriche, sous-directrice chargée de l'action sanitaire sociale, a précisé que les femmes s'étant astreintes à ce dé-

pistage sont originaire de 11 wilayas de l'est du pays.

Près de 7.500 dépistages du cancer du sein ont été effectués par ce centre depuis 2010, date du lancement de ces opérations de dépistage destinées à «réduire, à défaut d'en venir à bout, cette maladie qui touche, annuellement, de nombreuses femmes dans la région Est du pays», a ajouté le Dr Mekriche sans préciser le nombre de cas recensés.

Figurant parmi les premières causes de décès chez les femmes et

constituant le principal motif de consultation en oncologie en Algérie, le cancer du sein est en «nette progression», a affirmé cette praticienne, également responsable du CRIM, avant d'estimer que cette réalité est due, essentiellement, à l'absence d'une politique efficace de prévention».

Pouvant avoir de multiples causes, le cancer du sein est surtout favorisé par le régime alimentaire, le stress, le refus de l'allaitement et le mariage tardif, a-t-elle expliqué.

Une association sensibilise les étudiants aux dangers de la route

Une large campagne de prévention et de sensibilisation aux accidents de la route est organisée depuis lundi par l'association «Essalama el mourouria» à l'intention des étudiants de l'université de Mentouri.

Plusieurs centaines d'étudiants des facultés des lettres et d'architecture, ont été ciblés par cette action, organisée dans le cadre d'une «volonté d'implication directe de l'université dans le processus de prévention», a précisé hier Mme Meriem Meksir, membre de cette association. Cette manifestation, initiée pour «conduire l'université à contribuer à inculquer une +culture de

bonne conduite+ aux usagers de la route et aux piétons», se poursuivra les jours prochains pour toucher des étudiants d'autres facultés, a-t-on indiqué. Le chargé de la communication de la sûreté de wilaya, Mohamed Zemmouri, contacté par l'APS, a toutefois noté une «régression, ces dernières années, du nombre d'accidents, notamment en milieu urbain». Il s'agit, a-t-il considéré, d'un résultat «encourageant» qui s'explique par les nouvelles dispositions du code de la route. M. Zemmouri a souligné qu'il existe des «points noirs» malgré le réaménagement et la réhabilitation de plusieurs tronçons routiers à

Constantine et dans sa périphérie. Il n'en demeure pas moins, selon lui, qu'une large proportion d'accidents est due au facteur humain, de nombreux automobilistes abusant de l'excès de vitesse et ne respectant pas le code de la route.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, saluant l'initiative de l'association «Essalama el mourouria», il est «important d'intensifier les efforts de sensibilisation, notamment à l'université, les étudiants, eux-mêmes futurs automobilistes, constituant l'un des meilleurs vecteurs de transmission de l'information et, partant, de sensibilisation du large public».

SKIKDA

Un jeune homme mortellement percuté par un train

Un jeune homme de 22 ans est décédé après avoir été fauché, mardi, par un train de transport de carburant à un passage à niveau situé à Merdj Dib, à l'entrée de Skikda, apprend-on de la Protection civile. Le convoi qui

se dirigeait vers la commune de Berrahal (Annaba) a percuté la victime au moment où elle traversait la voie ferrée sans faire attention au train qui arrivait, selon la même source. Evacuée par la Protection civile, la victime

a rendu l'âme à l'hôpital de la ville de Skikda des suites de ses blessures, a-t-on précisé, notant qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec précision les circonstances de cet accident.

JIJEL : 2 nouvelles brigades de Gendarmerie

Deux nouvelles brigades territoriales de Gendarmerie nationale seront opérationnelles «dans une à deux semaines» dans les communes d'Erragüène Souici et de Bouraoui Belhadjef, à Jijel, a indiqué mardi le commandant du groupe territorial de ce corps constitué.

Ces nouvelles unités viendront s'ajouter aux vingt-trois (23) brigades déjà en activité dans la région, a précisé le lieutenant-colonel Mohamed Benaziz lors d'un point de presse consacré au bilan d'activités de l'année écoulée. Les communes d'Oued Askeur Boucif et de

Bordj T'hâr ont également bénéficié de projets de réalisation de brigades territoriales dont les taux d'avancement ont atteint respectivement 40 et 50 %, a-t-il ajouté, signalant qu'une autre structure similaire serait érigée dans la commune d'Oued Yahia Khedrouche.

Le taux de couverture sécuritaire par les structures de la Gendarmerie nationale est estimé, à l'heure actuelle, à 82,14 % avec, notamment trois compagnies territoriales, une section de recherches et quatre sections de sécurité routière, a-t-on rappelé de même source. Le bilan de l'année écoulée

fait état par ailleurs d'une «nette régression» des affaires criminelles (8,33 % d'affaires en moins) comparativement à l'exercice 2011.

L'année dernière a également été marquée par 644 accidents de la circulation qui ont fait 37 morts et 607 blessés. S'agissant des cas d'extraction illégale de sable de mer, 10 affaires ont été enregistrées en 2012 contre 12 en 2011, avec la saisie, respectivement de 65 m³ et de 102,66 m³ de sable, selon ce bilan qui justifie cette baisse par le déploiement des éléments de la Gendarmerie sur les sites concernés par le pillage de ce précieux matériau.

En direct de Bordj Bou- Arréridj

Le brouillard

A l'issue de la seconde session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Bordj Bou- Arréridj consacrée à l'élection et l'installation de ses différentes commissions, une polémique s'est instaurée entre 18 élus et le président de l'APW. Les contestataires reprochent au président d'avoir transgressé l'article 34 du code de la wilaya. Selon le communiqué remis à la presse locale, le vote à bulletin secret autour de la composition des différentes structures de l'Assemblée, est entaché de fraude, soit selon la même source, il y a 19 voix pour et 18 contre, «pour cela, la partie victorieuse, n'a pas récolté la majorité absolue des voix, conformément à l'article 62 du code de la wilaya, notamment qu'un élus s'est abstenu et un autre fut absent», lit-on dans le même document.

Les contestataires qui n'ont pas eu gain de cause se sont retirés de la session. Un climat qui pour l'instant jette un brouillard épais sur cette institution populaire. Un imbroglio difficile à maîtriser. Plus de divergences et plus tout s'emballe. En effet, à peine installée l'APW de Bordj Bou- Arréridj, ce sont ses élus qui se livrent à des chassés-croisés et que de nouveaux facteurs s'invitent dans un jeu politique déjà trop compliqué. A peine le temps de faire le point d'une nouvelle mandature, que déjà tout bascule.

2 ressortissants étrangers entrés clandestinement arrêtés par la police

Les éléments de la Sûreté de daïra de Ras-El-Oued, relevant de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou- Arréridj, ont, lors d'une identification d'identité effectuée, arrêté deux ressortissants guinéens rentrés clandestinement sur le territoire national, apprend-on d'un communiqué émis par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les mis en cause sont deux jeunes âgés respectivement de 17 ans, et qui se trouvent à Ras-El-Oued à l'invitation d'un internaute. Ce dernier, leur a proposé un recrutement en tant que joueurs de football au sein de l'équipe locale (ROC). Les deux prévenus ont été mis en détention préventive.

TÉLÉPHONIE-PRESTATIONS PTIC : désenclaver les zones reculées de Tamanrasset

Plusieurs projets du secteur des télécommunications, mis en service l'an dernier, ont contribué au désenclavement des zones et localités reculées de la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les responsables de la direction locale des postes et technologies de l'information et de la communication (PTIC). Ces projets, dont des centraux téléphoniques, des extensions des réseaux de téléphonie mobile, fixe et de l'Internet, ont été accordés dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique de 2011, pour un investissement de plus de 300 millions DA. Ils ont porté notamment sur la réalisation de réseaux en fibre optique, de réseaux hertziens numériques et de stations terriennes de télécommunications à travers les régions à relief difficile, a précisé le directeur des PTIC de la wilaya, Hakim Ouarezki qui a fait état, dans ce cadre, du raccordement au réseau téléphonique des localités d'Amguid, Abdinizi, Ifragh, Mirtoutek, Touandard, Tihaouhaout, Tin-Tarabine et In-Dalak. Les projets ont consisté également en la réalisation des réseaux en fibres optiques et d'autres pour la téléphonie mobile au profit des hameaux d'Ifragh, Hirafouk, Abdinizi, Amguid et Mirtoutek, en plus de la réalisation de stations de télécommunications satellites pour la couverture en téléphonie des régions de Andlak, Tihaouhaout et Tin-Tarabine, a-t-il ajouté. Le secteur des PTIC entend lancer, dans le cadre du programme de création de centres urbains et de bases de vie le long du tracé du méga-projet de transfert de l'eau d'In Salah vers Tamanrasset (750 km), des projets de réalisation de nouveaux centraux téléphoniques, dont une première structure a été mise en place déjà dans la région d'Arak, 400 km au nord de Tamanrasset. Réceptionné à la fin de l'année dernière, ce central, doté d'équipements numériques, devra assurer les prestations téléphoniques et d'internet à haut débit, a signalé le même responsable. Des citoyens de la localité enclavée de Tin-Tarabine, près de 400 km du chef lieu de la wilaya de Tamanrasset, se sont félicités des efforts fournis pour le raccordement de leur localité au réseau de la téléphonie mobile.

M. Medelci s'est entretenu avec M. Fabius des dernières évolutions en cours au Mali



Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a eu un entretien téléphonique, lundi soir, avec son homologue français, M. Laurent Fabius, au cours duquel les deux responsables ont procédé à l'évaluation des évolutions en cours au Mali, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani. «Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci s'est entre-

tenu ce soir (ndlr hier soir) avec son homologue français, M. Laurent Fabius, de la situation prévalant au Mali. Ils ont procédé à un échange d'informations et d'évaluations sur les dernières évolutions en cours au Mali et ce, en relation avec la saisine du Conseil de sécurité qui doit se réunir ce jour pour traiter de la crise malienne», a affirmé M. Belani dans une déclaration à l'APS.



Ban Ki-moon en contact avec la Cédéao, Saïd Djinnit prochainement à Bamako

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, s'est entretenu de la crise malienne avec le président de la Côte d'Ivoire et président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), M. Alassane Ouattara, qui lui a fait part de la tenue du prochain sommet de la Cédéao samedi prochain à Abuja (Nigeria).

Suivant de près la situation au Mali, le chef de l'ONU a également discuté avec M. Ouattara des projets de déploiement de forces militaires au Mali par plusieurs pays membres de la Cédéao, a indiqué son porte-parole.

Le secrétaire général s'est également entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Laurent Fabius, qui l'a informé des opérations militaires françaises entreprises pour répondre à la demande urgente du Mali.

Par ailleurs, le chef de l'ONU s'est félicité que des partenaires bilatéraux aient répondu à l'appel lancé par le Mali, à la demande et avec l'accord de ce pays, en vue de fournir une assistance lui permettant de faire face à l'avancée vers le Sud de groupes terroristes armés, a encore rapporté son porte-parole.

Plusieurs pays, qui ont la capacité d'aider le Mali, lui fournissent actuellement une assistance, a-t-il indiqué.

À ce propos, M. Ban a espéré que ces mesures contribueraient à contrecarrer la dernière offensive de ces groupes, tandis que les efforts se poursuivent en vue d'appliquer pleinement la résolution 2085 (2012) du Conseil de sécurité visant le retour à l'ordre constitutionnel du Mali et à son intégrité territoriale.

Ces derniers événements «soulignent l'urgence de la mise en œuvre de tous les aspects de la résolution, notamment le soutien à apporter aux efforts de médiation de la Cédéao, l'élaboration d'une feuille de route consensuelle pour la transition et le soutien à la Misma et aux Forces de défense maliennes», a-t-il poursuivi. En outre, les préparatifs se poursuivent en vue de dé-



ployer prochainement à Bamako (Mali) une équipe multidisciplinaire des Nations unies, afin de permettre à l'ONU de répondre à la demande de soutien formulée par les autorités maliennes, notamment en ce qui concerne le processus politique et la situation en matière de sécurité. Parallèlement, le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, poursuit ses consultations dans la sous-région, dans le cadre des efforts déployés en vue d'accélérer la mise en œuvre de la résolution 2085 du Conseil de sécurité. M. Djinnit a rencontré, lundi à Abuja, le président de la Commission de la Cédéao, Kadré Desiré Ouédraogo, et s'est aussi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, Djibrill Bassolé.

Selon le porte-parole de l'ONU, M. Djinnit doit se rendre à Bamako dans les prochains jours afin de discuter avec les dirigeants maliens.

Par ailleurs, la délégation de France à l'ONU a informé, lundi soir, le Conseil de sécurité, réuni à huis clos, du déroulement des opérations militaires lancées par ce pays au Mali.

A l'issue de ces consultations, le Représentant permanent français, Gérard Araud, a

déclaré à la presse que les membres du Conseil de sécurité avaient exprimé leur appui à cette offensive militaire.

En outre, il a affirmé que l'intervention militaire n'était qu'un aspect de la question en précisant que «le processus politique de normalisation devrait absolument se poursuivre.»

Il s'agit, a-t-il soutenu, «de poursuivre le processus politique à Bamako et le processus de réconciliation inter-malienne». Il est donc essentiel, selon lui, que «les Maliens adoptent le plus rapidement possible une feuille de route et créent une structure de négociations avec les groupes armés du nord malien qui se disloquent du terrorisme.»

À la question d'une journaliste qui lui demandait si l'intervention militaire menée depuis vendredi n'allait pas compromettre toute réconciliation politique, M. Araud a répondu que «la question, maintenant, est de savoir si les groupes armés du Nord malien ne verront pas, finalement, la preuve qu'il n'y a pas d'autre voie que celle de la négociation.»

Cette opération militaire, a-t-il poursuivi, «prouve aux groupes armés du Nord qu'ils ne pourront pas l'emporter par les armes.»

ETATS-UNIS

Le Pentagone insiste sur la nécessité d'empêcher Al-Qaïda d'établir une base en Afrique du Nord et au Mali

Le secrétaire américain à la Défense, M. Leon Panetta, a déclaré lundi qu'il était nécessaire de veiller à ce qu'Al-Qaïda ne puisse pas établir une base d'opérations en Afrique du Nord et au Mali, tout en soulignant que les Etats-Unis ont travaillé avec leurs partenaires régionaux pour élaborer des plans afin de faire face à cette menace.

«Je réaffirme que nous avons la responsabilité de poursuivre Al-Qaïda où qu'elle se trouve. Nous l'avons poursuivie en Afghanistan et au Pakistan et nous allons après elle au Yémen et en Somalie. Et nous avons la responsabilité de veiller à ce qu'Al-Qaïda ne puisse pas établir une base d'opérations en



Panetta a considéré que cela était «difficile à estimer».

«L'effort est d'essayer de faire ce qui est nécessaire pour mettre fin à l'avancée (des groupes terroristes) et d'essayer de sécuriser quelques principales villes du Mali», a-t-il ajouté.

À ce sujet, il a indiqué que cela se fait en collaboration avec d'autres pays africains en citant ceux de la Cédéao qui va déployer ses forces prochainement.

L'espoir, a-t-il souhaité, est que ces pays «assument la responsabilité d'assurer la sécurité au Mali».

À la question de savoir si la France avait demandé aux Etats-Unis une aide particulière, le secrétaire à la Défense a répondu qu'il avait eu des discussions, qui sont toujours en cours, avec le ministre français de la Défense, et que l'effort américain portera sur un des soutiens logistiques, dans le renseignement et dans le transport aérien.

À la question d'un journaliste qui lui demandait si les Etats-Unis contribueront à cet effort par des drones armés, M. Panetta s'est gardé d'en donner des réponses précises.

Interrogé également si d'autres pays de l'Otan allaient participer à cette opération, le chef du Pentagone a souligné que l'effort est largement axé autour des pays qui ont une relation avec cette région du monde et nous essayons de faire en sorte que cela ne devienne pas une base d'opérations pour Al-Qaïda».

Ainsi, a-t-il précisé, «le plus grand accent est mis sur les pays africains qui bordent le Mali, ainsi que des pays comme la France». **APS**

L'OCI

«profondément préoccupée»

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est dit hier «profondément préoccupé» par la situation au Mali, exhortant «à la retenue de toutes les parties en conflit» et souhaitant une «solution pacifique».

Dans un communiqué, Ekmeleddin Ihsanoglu a appelé à un «cessez-le-feu immédiat» dans ce pays membre de l'organisation, et à un retour aux négociations entre autorités maliennes et rebelles du nord du Mali.

L'inversion du calendrier a rendu impossible le dialogue

Saïd Abjaoui

Chassés de l'Est, ils sont passés à l'Ouest. Les groupes armés qui ont inversé le calendrier qui avait inscrit en première priorité la réconciliation nationale au Mali ne s'attendaient à ce que soit précipitée l'intervention militaire. Et pourtant, ils l'avaient provoquée. Ils avaient inscrit trois priorités dans leur stratégie. D'abord, engager le combat en le portant vers le Sud, profiter de l'effet de surprise pour créer des situations de fait accompli, occuper le plus de territoire possible avant l'intervention militaire des forces internationales. Ensuite, choisir le lieu qui servira de théâtre aux futurs combats, disperser les forces d'intervention. Enfin, rendre impossible la tenue du dialogue entre tous les Maliens. Pour le moment, leur seul succès est celui d'avoir rendu impossible la réconciliation nationale, d'autant qu'ils ont convaincu Ansar Dine de s'allier à eux dans l'offensive vers le Sud.

AnsarDine vient ainsi de rendre plus complexe la réconciliation nationale car il ne sera oublié le fait qu'il s'est joint aux mouvements terroristes. Sur le plan de l'aide à la France par les puissances occidentales en matière de troupes au sol n'est pas venu et il semble qu'elle ne viendra pas sous la forme souhaitée par la France de troupes combattantes au sol. Et pourtant, Fabius avait annoncé que l'intervention de la France a bénéficié de toute la légitimité internationale. Il a compté les «d'accord» comme éléments de légitimation et comme appuis selon le droit international. Droit international ? L'inversion du calendrier n'a pas permis de donner un caractère légal au gouvernement malien. Il était question de mettre d'abord en place l'édifice institutionnel par l'organisation des élections.

La France ne veut pas se suffire de remplir la première mission qu'a traduite l'appel à l'aide du gouvernement malien et a décidé d'aller plus loin par quelques missions de bombardements dans le Nord. Ainsi, ce geste est destiné surtout à accélérer la mobilisation des forces internationales. Des pays africains de la Cédéao ont ainsi décidé d'y répondre favorablement et rapidement, par l'envoi chacun de centaines de soldats pour l'intervention au sol. Précipitation ? En tout cas, cette deuxième partie de l'intervention française au nord du Mali ainsi que la troisième partie de son intervention à l'Ouest pour libérer la petite ville prise par la contre-offensive islamiste renvoie à plus tard (à quand ?) le dialogue qui devrait se tenir au Mali.



SELON L'ONU
150 000
réfugiés
et 230 000
déplacés

L'Unesco exhorte les forces militaires à protéger les sites culturels

La directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova a lancé hier un appel à toutes les forces militaires engagées au Mali de tout mettre en œuvre pour protéger le patrimoine culturel du pays, «déjà gravement endommagé».

Invoquant la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en situation de conflit et ses deux protocoles, Mme Bokova a adressé une lettre aux autorités maliennes et françaises, les appelant au respect de la Convention, et notamment son article 4 qui «interdit d'exposer les biens (culturels) à une destruction ou à une détérioration (...) en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard».

«Le patrimoine culturel du Mali est un joyau dont la protection importe à l'ensemble de l'humanité. Ce patrimoine est notre bien commun, rien ne saurait justifier qu'on y porte atteinte», a-t-elle dit.

Hollande : l'intervention militaire française vise à «arrêter l'agression terroriste»

Le président français François Hollande a affirmé hier à Dubaï que l'intervention militaire française au Mali avait pour objectif d'«arrêter l'agression terroriste», «sécuriser Bamako» et «préserver l'intégrité territoriale» du pays. «Nous avons trois buts dans notre intervention qui s'effectue dans le cadre de la légalité internationale: arrêter l'agression terroriste, sécuriser Bamako où nous avons plusieurs milliers de ressortissants, et permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale», a déclaré M. Hollande lors d'une conférence de presse. Le président français a en outre assuré que la France, dont les troupes sont intervenues au Mali pour aider l'armée

malianne à repousser les groupes terroristes occupant le nord du territoire malien, n'avait «pas vocation à rester au Mali».

ALGÉRIE-MALI-ETATSUNIS-RUSSIE-ROYAUMEUNI-CHINE-UE

M. Messahel procède à un échange de vues avec plusieurs ambassadeurs

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu hier, successivement, les ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, de Russie, du Royaume-Uni, de Chine et le chef de la délégation de l'Union européenne. Au cours de ces entretiens, indique une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, «il a été procédé à un échange de vues et d'analyse sur les dernières évolutions intervenues au Mali, sur les plans militaire, politique et diplomatique, et en relation avec la réunion du Conseil de sécurité qui s'est tenue lundi». Le ministre délégué a, par ailleurs, informé ses interlocuteurs des principaux résultats de la visite effectuée par le Premier ministre malien en Algérie, dimanche et lundi, en soulignant «les convergences entre les deux pays sur les principaux éléments de sortie de crise». Il a également réaffirmé «la volonté de l'Algérie de continuer à soutenir les efforts du Mali pour le recouvrement de son intégrité territoriale, dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et la recherche d'une solution politique, à travers un dialogue inclusif intermalien», conclut la déclaration.

L'UE prévoit un lancement accéléré de sa mission

D'intenses discussions étaient en cours hier à Bruxelles pour permettre aux ministres européens des Affaires étrangères de s'entendre demain sur un lancement accéléré de la mission de l'UE au Mali et sur le soutien à la force d'intervention africaine dans le pays, a-t-on affirmé de sources diplomatiques.

L'objectif de la réunion «exceptionnelle» des ministres des Affaires étrangères annoncée lundi par la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, «est d'accélérer le processus afin de s'adapter à la nouvelle situation créée par l'intervention française», a expliqué un diplomate cité par l'AFP.

Les ministres devront à l'issue de la réunion établir formellement, avec une semaine d'avance sur le calendrier prévu, la mission EUTM qui vise à déployer quelque 500 militaires européens, dont 200 instructeurs, afin de former, réorganiser et conseiller l'armée malienne, a-t-on indiqué.

Cela permettrait de déployer les formateurs à partir de la mi-février», a souligné un responsable.

Le chef de la mission, le général français François Lecointre, pourrait également être officiellement nommé jeudi et devrait se rendre dimanche à Bamako afin de finaliser la planification.

Selon plusieurs responsables, la date de cette réunion n'a pas été confirmée officiellement mais elle devrait se tenir jeudi à la mi-journée à Bruxelles.

Une dizaine de pays européens ont annoncé leur intention de participer à cette mission, dont le budget a été réévalué à 12 millions d'euros, hors charges liées au personnel, pour un mandat de 15 mois.

EXTRÊME SUD DE L'ALGÉRIE

Le CRA prêt à répondre à la situation générée par la crise malienne

Le secrétaire général du Croissant-Rouge algérien (CRA), Lahcène Bouchakour, a affirmé hier à l'APS que la situation dans l'extrême sud de l'Algérie «est stable», indiquant, dans ce cadre, que le C-RA est «fin prêt» pour parer à toute éventualité.

Répondant à une question de l'APS sur la situation actuelle dans l'extrême sud

algérien, au regard des dernières évolutions en cours au nord du Mali, M. Bouchakour a déclaré que «la situation est stable, le C-RA a pris en charge, tant sur le plan humanitaire que celui de l'assistance médicale, les familles maliennes qui sont installées depuis plusieurs mois dans le centre d'accueil de Timiaouine à Adrar». Timiaouine est une commune de

la wilaya d'Adrar située à l'extrême sud de l'Algérie. Le C-RA est «fin prêt» au cas où la nécessité d'augmenter les moyens humains et les aides humanitaires se fait sentir pour aider cette population (flux de Maliens fuyant la guerre), a-t-il souligné.

«Des dispositions ont été prises pour pouvoir répondre à toutes les éventuali-

tés dans le domaine de l'assistance humanitaire, distribution de produits alimentaires et aussi sur le plan de l'assistance médicale», a-t-il encore précisé. «Le C-RA effectue des missions régulières au niveau de la région du Sahel où nous sommes prêts à faire face à toutes les éventualités», a conclu M. Bouchakour.

APS

RWANDA - RDCONGO

Kigali veut des précisions sur l'éventuel usage de drones par l'ONU en RDC

Le Rwanda ne soutiendra pas le déploiement de drones envisagé par l'ONU pour surveiller l'est de la République démocratique du Congo (RDC) voisin, tant que certains points n'auront pas été éclaircis, a annoncé lundi à Kigali sa ministre des Affaires étrangères.

L'ONU cherche à renforcer sa mission en RDC où les rebelles du mouvement M23 ont pris ces derniers mois le contrôle d'une partie de la province orientale du Nord-Kivu, frontalière du Rwanda, soutenus selon un rapport d'experts de l'ONU par Kigali et Kampala, ce que ces derniers démentent vertement.

«Nous voulons que soient éclaircies un certain nombre de questions avant de soutenir ce projet», a déclaré Louise Mushikiwabo.

«Il s'agit d'un sentiment général de méfiance à l'égard de ce qui peut être fait avec des drones, beaucoup plus qu'un problème avec la RDC. Nous aurions exprimé les mêmes réserves avec tout autre pays», a tenu à préciser Mme Mushikiwabo, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre avec son homologue sud-coréen Kim Sung-Hwan.

Kigali est devenu fin janvier, comme Séoul, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

«En tant que pays représentant un continent tout entier (au Conseil de sécurité), nous voulons savoir exactement qui recevra les informations collectées. Nous tous au Conseil de sécurité? Quelques pays?», a poursuivi la chef de la diplomatie rwandaise, estimant qu'un certain nombre de questions restaient «sans réponse».

«Il y a des questions légales, des questions relatives à la sécurité et tant que ces questions ne sont pas clarifiées, la position rwandaise sera la prudence», a-t-elle souligné.

Lors de cette première visite d'un ministre des Affaires étrangères sud-coréen au Rwanda, les deux pays se sont engagés à collaborer de manière plus approfondie, en matière de développement économique notamment.

La Corée du Sud a rouvert en mai 2011 une ambassade à Kigali et son agence de coopération internationale (Koica) gère plusieurs projets de développement au Rwanda, dans les domaines agricoles et des nouvelles technologies notamment.

Plusieurs pays occidentaux ont ces derniers mois suspendu une partie de leurs aides au Rwanda, en raison des accusations de l'ONU.

La SADC envisage d'envoyer des troupes en RDC

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) envisage d'envoyer bientôt des troupes armées en République démocratique du Congo (RDC) afin de mettre un terme à la guerre civile menée par le groupe rebelle du mouvement du 23 Mars (M23) contre le gouvernement, ont rapporté lundi des sources médiatiques.

«Les pays qui vont contribuer au contingent de la SADC sont la Tanzanie, la Namibie, le Malawi et l'Afrique du Sud. Ils vont se joindre à une force internationale neutre (NIF)», a indiqué Radio Mozambique.

L'ONU soutient le plan d'envoyer des troupes dans la région de l'Est-Kivu en RDC pour rétablir la paix et l'ordre. Jeudi, les chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC ont tenu un sommet extraordinaire pour débattre de la crise en RDC, de la crise politique zimbabwéenne et de la situation à Madagascar.

APS

LIBYE

Saïf al-Islam El Gueddafi et l'ex-chef des renseignements seront jugés



Saïf al-Islam El Gueddafi et l'ex-chef des renseignements du régime déchu Abdullah al-Senoussi seront jugés en Libye, ont annoncé lundi des sources judiciaires libyennes.



Les fils de l'ancien leader libyen Mouammar El Gueddafi, «Saïf al-Islam ainsi que le chef des renseignements, Abdullah al-Senoussi, seront jugés en Libye dès le mois prochain», a affirmé un porte-parole du procureur général libyen.

La semaine dernière, le ministère libyen de la Justice avait annoncé que Saïf al-Islam ainsi que l'ancien Premier ministre al-Baghdadi Ali al-Mahmoudi et al-Senoussi, seraient jugés dès que leur interrogatoire serait fini, à savoir dans un mois. En 2011, la CPI a émis des mandats

d'arrêts contre al-Senoussi et Saïf al-Islam pour crimes contre l'humanité lors des opérations visant les manifestants contre l'ancien régime.

Les avocats de la CPI de Saïf al-Islam avancent que leur client ne serait pas jugé de manière impartiale en Libye et qu'il pourrait être condamné à mort. Mais pour les représentants des autorités libyennes, il devrait être jugé dans le pays où il est accusé d'avoir commis des crimes. Les autorités libyennes refusent de remettre Saïf al-Islam aux autorités de La Haye.

EGYPTE

Dix-sept morts dans le déraillement d'un train

Le déraillement d'un train dans la nuit de lundi à mardi près du Caire a fait au moins 17 morts et 117 blessés, selon un nouveau bilan communiqué par le gouverneur de Guizeh, Ali Abderrahmane.

Un précédent bilan faisait état de 15 morts et de 103 blessés. Pour sa part, M. Ahmed Omar, porte-parole du ministère de la Santé, a fait savoir que les blessés ont été transportés dans différents établissements hospitaliers du Caire, ajoutant que l'état d'alerte a été élevé à son maximum dans d'autres hôpitaux de la



région. Assurant la liaison Assiout/Le Caire, ce train, dont l'un de ses wagons a déraillé, transportait des éléments du service de la sécurité.

Ce drame intervient quelques mois après la collision d'un train à Assiout avec un autobus scolaire, ayant provoqué en novembre dernier la mort de 50 personnes. Les routes égyptiennes sont considérées parmi les plus meurtrières au monde: les accidents de la route tuent chaque année plus de 7.000 personnes, en blessant deux fois plus.

La CEEAC sollicite cinq millions d'euros pour sa force d'interposition en Centrafrique

Le secrétaire général de la CEEAC, Nasour Nguelengdouksia Ouaïdou, a sollicité lundi à Libreville une aide financière d'environ cinq millions d'euros pour financer la force d'interposition de la communauté dépendante en Centrafrique, un pays membre de la communauté menacé d'explosion par la rébellion de la Séléka.

«Donnez-moi les moyens pour que je garde mes troupes là-bas à Bangui», a plaidé M. Nguelengdouksia Ouaïdou, s'adressant à Corentin Ki Doulaye, chef d'une délégation de la Commission de l'Union africaine (UA) venu s'informer sur la situation politico-militaire en Centrafrique, quelques jours après la signature à Libreville d'un accord de sortie de crise entre les belligérants centrafricains.

Les pays membres de la CEEAC ont déployé en urgence à Bangui quelque 500 militaires pour renforcer la force régionale déjà présente en Centrafrique depuis 2008.

Selon le chef de la CEEAC, chaque soldat de la Mission de consolidation de la paix en République Centrafricaine (MICOPAX) coûte, par jour à la CEEAC, la somme de 9.600 FCFA (plus de 14 euros). A ce jour, l'institution régionale a déjà dépensé 500 millions de FCFA (plus de 760.000 euros).

«Même si le climat est apaisé à Bangui, la prudence recommande que les troupes restent plusieurs mois dans la capitale centrafricaine», a expliqué le secrétaire général de la CEEAC. Les rebelles de la Séléka, l'opposition politique non armée, la société civile et le gouvernement de Bangui ont conclu à Libreville le 11 janvier dernier, un accord de cessez-le-feu prévoyant également la formation d'un gouvernement de transition devant compter toutes les parties signataires de l'accord. L'accord de Libreville a maintenu le régime du président centrafricain, François Bozizé très contesté par les rebelles de la Séléka.

L'explosion d'une bombe blesse deux membres d'une patrouille à Benghazi

Une explosion a touché une voiture de patrouille de la sécurité nationale à Benghazi, dans l'est de Libye, lundi soir, faisant au moins deux blessés, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle. Selon l'agence qui cite un officier du groupe de patrouille, le chauffeur et un autre agent de sécurité ont été blessés par l'explosion d'une bombe posée en bord de chaussée, qui a été déclenchée au passage de leur voiture à un carrefour. Le véhicule a été très endommagé. Des forces de sécurité ont été déployées dans la zone de l'explosion.

Un Tunisien tué par balle sur la frontière avec la Libye

Un Tunisien a été tué lundi à la frontière tuniso-libyenne par un groupe libyen armé anonyme, a annoncé la radio régionale tunisienne de Tataouine (ville du sud-est tunisien). Les premières informations sur cette affaire ont révélé que le groupe libyen armé a pourchassé la voiture que conduisait le Tunisien déclené sur le coup tandis que son compagnon a été blessé gravement. Le ministre tunisien des Affaires étrangères Rafik Abdessalem a promis d'ouvrir une enquête sur les circonstances de cet incident tout en espérant que les relations entre son pays et la Libye ne seront pas affectées, a rapporté la radio tunisienne Mosaïque FM.

P A L E S T I N E

Ban Ki-moon appelle à l'abrogation des plans de colonies israéliennes

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a exprimé lundi sa préoccupation des développements relatifs à l'annonce de plans de construction de colonies israéliennes dans la zone E-1, au sujet desquels il a déjà exprimé sa grave déception en décembre dernier.

Selon son porte-parole, le chef de l'ONU note que les colonies de peuple israéliennes en Cisjordanie «sont illégales en vertu du droit international». En conséquence, il a réitéré que de tels plans d'implantation dans la zone E-1 «doivent être abrogés».

Le secrétaire général de l'ONU a également noté que «les récentes manifestations palestiniennes dans la zone E-1, ainsi que l'évacuation des manifestants par Israël, ont été, très largement, non violentes».

A ce propos, il est à rappeler qu'en réaction de ce projet de construction



de colonies israéliennes, des villageois palestiniens de Cisjordanie avaient installé récemment un campement de tentes sur des terres proches d'El-Qods où Israël entend construire des logements pour des centaines de colons juifs. Ce secteur est appelé E1 par les Israéliens, qui ont annoncé l'implantation de colonies juives après la reconnaissance de fait d'un Etat palestinien aux Nations unies.

Par ailleurs, M. Ban a soutenu qu'en cette période «particulièrement difficile» pour la région, toutes les parties concernées devraient faire des efforts

sérieux pour «créer les conditions favorables à la reprise de négociations pacifiques et sincères et pour protéger l'avenir du processus de paix, qui est en danger».

Il est à souligner que l'annonce par le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de la construction de logements pour les colons à E1 a été particulièrement critiquée au niveau international. Ce site d'environ 12 km² est d'une importance particulière car il se trouve à proximité d'El Qods-Est dont les Palestiniens veulent faire la capitale de leur futur Etat.

TUNISIE

L'ONU relève des lacunes sur les droits des femmes dans le projet de Constitution

Le Groupe de travail de l'ONU sur la discrimination contre les femmes a appelé lundi la Tunisie à inscrire des dispositions «plus vigoureuses» dans la nouvelle Constitution afin de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes.

Au terme d'une mission de cinq jours en Tunisie, la présidente du Groupe de travail, Kamala Chandrakirana, a observé que bien que l'égalité entre hommes et femmes soit reconnue en Tunisie, «l'interdiction de la discrimination n'est pas articulée dans le deuxième projet de la nouvelle Constitution, qui pêche également par manque de dispositions sur le droit à un recours».

La nouvelle Constitution est considérée comme un moyen de remédier à des injustices et des inégalités du passé, de garantir les acquis existants et de faire progresser la justice, la démocratie et les droits de l'homme, y compris les droits des femmes en Tunisie.

Cependant, a-t-elle poursuivi, «le projet de texte à l'étude

ne parvient pas à se conformer aux obligations internationales relatives aux droits de l'homme que la Tunisie s'est pourtant engagée à respecter».

En outre, ce projet omet de mentionner l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme, qui sont cruciaux pour s'assurer que les futures réformes ne menaceront pas les acquis législatifs, en particulier ceux des droits des femmes.

Par ailleurs, le Groupe de travail s'inquiète que ce projet ne précise pas les différents droits auxquelles les femmes peuvent prétendre, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels.

Les membres de cette équipe onusienne ont donc recommandé que la Constitution prévoie l'adoption de mesures visant à accélérer la participation des femmes à toutes les sphères de la vie. Ce Groupe de travail présentera un rapport complet sur sa mission lors de la 23^e session du Conseil des droits de l'homme, qui se tiendra en juin 2013.

PAKISTAN

Un chef religieux lance un ultimatum au gouvernement pakistanaise

Un chef religieux pakistanaise a lancé tôt hier au gouvernement un ultimatum de 24h pour dissoudre le Parlement et les assemblées provinciales afin d'ouvrir la voie à un gouvernement de transition, au cours d'un rassemblement de protestation à Islamabad.

Conduit par un chauffeur dans une limousine noire rutilante, le religieux, Tahir-ul-Qadri, qui avait relié Lahore à Islamabad en 38 heures, s'est frayé un chemin jusqu'à un podium dressé sur l'une des artères principales de la capitale.

«Moralement, votre gouvernement et vos assemblées ont pris fin ce soir», a-t-il déclaré à l'adresse de la foule. Le



podium d'où il s'exprimait était protégé par des vitres blindées.

«Je lance au gouvernement un ultimatum jusqu'à demain pour dissoudre le Parlement fédéral et les Assemblées provinciales. Ensuite l'Assemblée du peuple ici prendra ses propres déci-

sions», a-t-il précisé.

Lundi soir plusieurs dizaines de milliers de manifestants avaient afflué dans la capitale pakistanaise pour commencer un sit-in de protestation contre le gouvernement accusé de corruption et d'incompétence.

Il s'agit du plus important rallye de l'opposition à Islamabad depuis l'élection en 2008 du Parti du peuple pakistanaise (PPP) du président Asif Ali Zardari.

Le mouvement a été lancé par Tahir-ul-Qadri, revenu en décembre de Toronto après des années d'exil, qui dénonce la confiscation du pouvoir par une élite de propriétaires et d'industriels «incompétents» et «corrompus».

TURQUIE - SYRIE

La directrice du PAM s'informe en Turquie de la situation des réfugiés syriens

La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, Ertharin Cousin, est arrivée lundi en Turquie pour visiter mardi dans le sud-est du pays un camp de réfugiés syriens, victimes des conséquences d'une crise nécessitant de plus en plus de moyens financiers.

«C'est une crise globale et nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que nous dispensons de l'assistance à ceux qui ont en besoin», a dit la responsable au terme d'un entretien avec le ministre turc de l'Economie, Zafer Caglayan, qui doit l'accompagner au camp de préfabriqués de Kilis, à la frontière syrienne, une installation qui abrite 12.000 réfugiés.

«Nous serons informés de première main des besoins de ces gens», a souligné Mme Cousin qui a déclaré que le PAM offrait une assistance alimentaire d'un coût de 25 millions de dollars par mois à 1,5 millions de Syriens à l'intérieur de la Syrie, et ce depuis septembre dernier.

La Turquie, qui a rompu avec le régime syrien avec lequel autrefois elle avait tissé une étroite coopération, abrite 153.000 réfugiés syriens dans 14 camps répartis dans sept provinces du sud-est du pays, a indiqué pour sa part le ministre turc.

75.000 autres Syriens sont hébergés par leurs propres moyens ou chez des proches, a souligné M. Caglayan, qui a ajouté que le gouvernement turc avait jusqu'à présent déboursé 360 millions de dollars pour les réfugiés syriens.

La Russie se dit satisfaite de la réunion de Genève sur la Syrie

La Russie est satisfaite de la réunion bilatérale sur la crise syrienne, tenue la semaine dernière à Genève, a déclaré lundi un haut diplomate russe.

«Ce fut une réunion constructive, une conversation de partenaires concernés avec nos collègues», a qualifié le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov ses entretiens avec M. Lakhdar Brahimi, l'envoyé conjoint de la Ligue arabe et de l'ONU pour la Syrie et William Burns, le vice-sécrétaire d'Etat américain. «Eux, comme nous, ont une grande préoccupation sur la situation en Syrie. Nous ne voulons pas laisser la situation se détériorer. Nous voulons trouver une solution politique le plus rapidement possible», a dit M. Bogdanov cité par l'agence de presse Interfax. Il s'agissait de la deuxième réunion des «trois B», Bogdanov, Brahimi et Burns, en moins d'un mois. La réunion précédente s'est tenue à Genève le 10 décembre 2012.

M. Bogdanov a déclaré que plusieurs options ont été discutées à l'ONU sur l'envoi d'observateurs internationaux en Syrie. «Probablement, une nécessité d'envoyer une équipe d'observateurs internationaux fiables se présentera. Jusqu'à présent, ces questions n'ont pas été discutées au niveau politique, mais les experts de l'ONU à New York travaillent sur des options préalablement diverses qui pourraient être examinées plus tard», a poursuivi M. Bogdanov.

Selon le diplomate, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pourraient se réunir pour discuter de la situation en Syrie avant la fin de ce mois.

APS

Le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont convenu d'accélérer le rythme des négociations de paix qui ont repris lundi à La Havane (Cuba).



AUTRICHE

Un ancien ministre condamné à quatre ans de prison pour corruption

L'ancien ministre autrichien de l'Intérieur Ernst Strasser a été condamné lundi à quatre ans de prison pour corruption par un tribunal de Vienne. M. Strasser, 56 ans, a été ministre de l'Intérieur de 2000 à 2004. Il a également été député au Parlement européen de 2009 à 2011. L'ex-ministre a dû répondre à des accusations de corruption après que des journalistes britanniques se faisaient passer pour des lobbyistes l'ayant piégé en 2011. Filmé en caméra cachée, Strasser avait accepté de présenter des amendements ciblés favorables à un lobby, en échange d'une rémunération annuelle de 100 000 euros.

Lors du procès, M. Strasser s'est défendu en expliquant qu'il pensait que les «lobbyistes» étaient des agents des services secrets américains et qu'il avait décidé d'entrer dans leur jeu afin de les démasquer. Le juge n'a toutefois accordé aucun crédit à cet argument.

Les médias autrichiens ont précisé que le jugement n'était pas définitif et qu'Ernest Strasser pourrait faire appel du verdict.

INDONÉSIE

Deux morts et trois disparus dans un glissement de terrain

Le glissement de terrain survenu mardi matin dans le département de Bogor, dans la province indonésienne de Java occidental, a fait deux morts et trois disparus, a déclaré un responsable indonésien.

Le glissement de terrain a enseveli cinq maisons dans le village Cipayung, a fait savoir Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

«Cinq personnes ont été ensevelies, deux d'entre elles ont été retrouvées mortes et trois autres sont toujours sous les décombres», a-t-il affirmé à l'agence Chine nouvelle.

Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents pendant la saison des pluies en Indonésie.

APS

COLOMBIE

Le gouvernement et les FARC conviennent d'accélérer les pourparlers de paix

Dans un communiqué, les FARC ont appelé le gouvernement à mettre fin à sa «rhétorique belliciste» et à ses «fausses promesses» de solutions sociales, afin d'accélérer les négociations.

La veille, le chef de la délégation gouvernementale, l'ancien vice-président Humberto de la Calle, avait déclaré que les pourparlers de paix «ne pouvaient pas se poursuivre indéfiniment» et qu'un «nouveau rythme» était nécessaire.

Le président colombien Juan Manuel Santos avait déclaré au début des pourparlers qu'il souhaitait voir

ces négociations se conclure en un an.

Les pourparlers, qui ont repris après une interruption de 25 jours pendant les vacances de fin d'année, se concentrent sur la réforme agraire et le développement rural.

Le mouvement des FARC a vu le jour à la suite de soulèvements paysans qui visaient à une meilleure répartition des terres.

Plus de la moitié des terres du pays étaient en effet concentrées entre les mains de quelques familles riches.

Les deux parties devraient également

discuter de sujets tels que le désarmement, la réinsertion des rebelles, les compensations pour les victimes du conflit et leurs familles, ainsi que le trafic de drogue.

Le négociateur en chef des FARC, Ivan Marquez, a indiqué à la presse que le cessez-le-feu unilatéral décreté par son organisation au début des pourparlers prendrait fin le 20 janvier comme annoncé au départ.

Le gouvernement et le groupe rebelle le plus important du pays en sont à leur quatrième tentatives de mettre fin au conflit, qui a fait 600 000 morts depuis 1964.

VENEZUELA

Le parti au pouvoir appelle à «prendre» Caracas le 23 janvier

Le parti socialiste au pouvoir au Venezuela a appelé lundi ses partisans à «prendre Caracas» le 23 janvier, jour d'une manifestation convoquée par les députés de l'opposition dans la capitale pour protester contre le maintien en place du gouvernement en l'absence du président Chavez.

Le 23 janvier, c'est «la prise de Caracas» et les partisans du Parti socialiste uni du Venezuela vont déferler «des quatre coins» de la capitale, a annoncé Jorge Rodriguez le directeur des campagnes du PSUV.

Cette marche, qui prendra fin avec une «grande manifestation» dans le quartier du «23 janvier» doit permettre «l'expression des forces de la véritable démocratie que défend le peuple du Venezuela», a déclaré M. Rodriguez sur l'antenne de la Télévision nationale.

Le 9 janvier, plusieurs députés de la principale coalition de l'opposition, la Table de l'unité démocratique (MUD), avaient appelé à une «démonstration de force massive» le 23 janvier à Caracas «pour le rétablissement de la défense de la Constitution». Ils intentent protester contre le feu vert accordé le même jour par le Tribunal suprême de justice (TSJ) à une prestation de serment différée du président Hugo Chavez.

Les députés souhaitent également dénoncer ainsi le maintien du gouvernement et du vice-président Nicolas Maduro sans interruption malgré le début d'un nouveau mandat présidentiel.

Hugo Chavez, réélu en octobre et hospitalisé depuis le 10 décembre à La Havane, n'a pas pu être investi le 10 janvier, date prévue par la Constitution, pour des raisons de santé. En son absence, des dizaines de milliers de Vénézuéliens



liens lui ont juré fidélité symboliquement ce jour-là à Caracas, à l'issue d'un rassemblement géant organisé par le gouvernement.

Hugo Chavez, âgé de 58 ans et au pouvoir depuis 14 ans, n'est plus apparu en public depuis son départ à Cuba pour y être opéré pour la quatrième fois d'un cancer le 11 décembre. Son frère Adan Chavez a assuré samedi qu'il n'était pas dans le coma contrairement à des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux.

La date du 23 janvier correspond à la fin du régime dictatorial de Marcos Perez Jimenez en 1958, qui avait marqué le retour de la démocratie au Venezuela.

JAPON:

La neige a fait au moins un mort et près de 900 blessés

Les importantes chutes de neige lundi dans l'est du Japon ont fait au moins un mort et 891 blessés, essentiellement en raison de dérapages incontrôlés de véhicules et de glissades, selon les décomptes actualisés mardi à la mi-journée par la chaîne publique NHK.

Dans la région de Tokyo, de nombreux automobilistes et piétons de la capitale, peu habitués à un temps aussi exécrable, ont été pris au piège par ces très fortes chutes de neige.

Un homme de 71 ans est décédé dans la province centrale de Nagano en dégagant la neige devant chez

lui, a précisé la NHK. Au moins un autre décès a été déploré dans des accidents de la route, sans qu'ils puissent nécessairement être totalement imputés aux mauvaises conditions météorologiques.

Cet épisode neigeux intense a contraint les autorités à suspendre des liaisons ferroviaires et fermer des autoroutes. Il a aussi paralysé le trafic aérien dans une large partie

est du pays, avec près de 700 vols intérieurs et quelques liaisons internationales annulés, affectant plus de 100.000 passagers en cette fin de week-end prolongé (lundi était

fermé). Les trains circulaient toutefois à peu près normalement mardi tandis que les avions de lignes intérieures décollaient des aéroports presque comme à l'accoutumée. Il neige presque tous les hivers dans la mégapole tokyoïte, mais généralement pas au point de laisser un manteau neigeux de 10 à 15 centimètres sur le sol de la capitale et de sa banlieue.

En revanche, le centre, la partie nord et ouest sont généralement couverts une bonne partie de l'hiver d'une couche blanche de plusieurs dizaines de centimètres.

ETATS-UNIS

Le président Barack Obama a exigé lundi du Congrès de relever le plafond de la dette qui a atteint sa limite légale, prévenant qu'il n'hésiterait pas à recourir à un décret présidentiel pour l'augmenter en cas de désaccord.



PLAFOND DE LA DETTE: Le président Obama presse le Congrès à agir

Dans sa conférence de presse donnée à quelques jours avant sa prestation de serment de son second mandat présidentiel qui débutera le 20 janvier, le chef de la Maison-Blanche a jugé "absurde" et "irresponsable" d'imaginer de ne pas augmenter le plafond de la dette.

Les Etats-Unis "ne sont pas un pays mauvais payeur", a-t-il clamé tout en mettant en garde que les marchés financiers pourraient réagir "très négativement" à un refus d'augmenter le plafond autorisé.

"Les investisseurs du monde entier se demanderont si les Etats-Unis sont vraiment une valeur sûre" pour leurs placements, a-t-il lancé.

Mettant le doigt sur les conséquences de tout désaccord, M. Obama a estimé que si le plafond actuel de 16.400 milliards de

dollars n'était pas relevé, les versements de prestations sociales accuseraient un retard, tandis que d'autres activités gouvernementales essentielles pourraient être affectées.

"Ce serait une blessure auto-infligée à l'économie américaine", a-t-il fait valoir en mettant en garde les républicains contre la volonté de "prendre l'économie américaine en otage", tout en déclarant que le pays devait honorer ses obligations. Dans son argumentaire pour tenter d'infléchir la position des républicains, le chef de la Maison-Blanche a soutenu que l'augmentation du plafond de la dette n'autorisait pas plus de dépenses, mais permet simplement au pays de payer les dépenses que le Congrès s'était déjà engagé à mobiliser.

Réagissant aux déclarations d'Obama, le président de la Chambre des représentants, le républicain John Boehner, a promis l'adoption d'une loi qui augmentera le plafond de la dette mais qui comportera, simultanément, des mesures de coupes budgétaires.

"Le peuple américain ne soutient pas une augmentation du plafond de la dette sans réduire, en même temps, les dépenses publiques", a-t-il déclaré dans un communiqué.

"Les conséquences de ne pas augmenter le plafond de la dette sont réelles, mais le sont aussi les conséquences de laisser le problème des dépenses irrésolu", a-t-il estimé.

Alors que la dette des Etats-Unis avait atteint sa limite maximale, le département du Trésor a pris des mesures exceptionnelles de l'ordre de 200 milliards de dollars pour permettre à l'Etat de continuer à emprunter pendant une brève période et de ne pas se trouver dans une situation de défaut de paiement. Ce dispositif exceptionnel mis en place par le Trésor cessera d'avoir un effet entre le 15 février et le 1^{er} mars 2013.

Il est à rappeler que la loi américaine ne permet de relever ce plafond qu'avec le feu vert du Congrès, et sans lequel l'Etat fédéral se trouvera en défaut de paiement.

Or, l'accord conclu difficilement au 31 décembre dernier entre les républicains et la Maison-Blanche pour repousser le "précipice budgétaire" n'était pas parvenu à désamorcer radicalement cette difficulté.



► ► ► PÉTROLE

Le pétrole clôture à plus de 94 dollars le baril à New York

Les cours du pétrole ont fini la séance en hausse lundi, clôturant à New York au-dessus du seuil des 94 dollars le baril pour la première fois depuis septembre, dans un marché porté par la remise en route d'un oléoduc aux Etats-Unis et par la faiblesse du dollar.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février s'est apprécié de 58 cents et a terminé à 94,14 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance a fini à 111,88 dollars, en hausse de 1,24 dollar, sur l'International Exchange (ICE) de Londres.

Le pétrole en baisse en Asie sur des prises de bénéfices 94,05 dollars

Le pétrole s'affichait en baisse hier matin en Asie en raison de prises de bénéfices et d'un regain de tension à Washington entre le président américain et les républicains à propos de la dette.

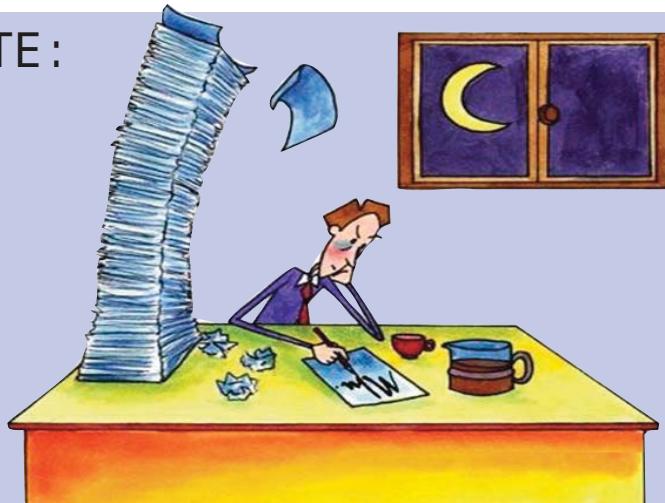
Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février cédait 9 cents, à 94,05 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance reculait de 9 cents à 111,79 dollars.

Lundi, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février s'était apprécié de 58 cents, à 94,14 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance avait fini à 111,88 dollars, en hausse de 1,24 dollar, sur l'International Exchange (ICE) de Londres.

APS

CANCER DE LA PROSTATE : **Le travail de nuit augmente les risques**



CANCER DE LA PEAU : **Les roux ont plus de risque...**

Les roux et les peaux claires ont plus de risques de développer un mélanome, une forme grave de cancer de la peau, même quand ils se protègent du soleil, selon une nouvelle étude américaine.

On le sait, les personnes rousses et au teint clair doivent encore plus se protéger que les autres du soleil et des rayons UV. Il leur est déconseillé de s'exposer sans

écran total pour se prémunir contre le risque de mélanome, la forme la plus grave de cancer de la peau.

Mais cette protection solaire pourrait ne pas suffire. Selon des chercheurs de l'université de Yale, même sans être en contact avec

les UV, les roux peuvent développer un mélanome. Le mélanome est une tumeur de la peau qui se développe à partir des cellules de la peau, les mélanocytes.

Pour comprendre le raisonnement des chercheurs, il faut expliquer ce qui se passe à l'intérieur de ces mélancocytes. Ces cellules fabriquent deux types de mélаниnes (protection pigmentaire contre les UV) : des phéomélanine (pigment de couleur rouge) et des eumélanines (pigment de couleur brun-noir). Les personnes rousses possèdent une concentration plus importante de phéomélanines mais sont quasiment dépourvues d'eumélanines.

Or il est connu que les phéomélanines protègent très peu des UV, d'où une grande fragilité face aux rayons ultra-violets et une incapacité à bronzer. Et surtout un risque accru de cancer de la peau.

ceux de cancer de la peau. Ce qu'ont découvert les chercheurs de Yale, c'est que la phéomélanine pouvait aussi "déclencher" un mélanome en altérant toutes les cellules de la peau, même sans l'action des UV. L'expérience a pour l'instant été menée uniquement sur des souris rousses, noires et albinos. Rien ne dit que les conclusions se vérifieraient chez l'humain. Néanmoins, les résultats, parus dans la revue *Nature*, donnent à réfléchir.

Les chercheurs ont voulu comparer le risque d'apparition de cancer de la peau entre des souris rousses, noires et albinos. Sans être exposées à des UV, les souris rousses ont présenté un risque doublément plus élevé que les souris noires et albinos de développer un mélanome au cours de l'année suivante. Chez les souris noires et albinos, le risque de cancer était rare.

En France, environ 8 250 nouveaux cas de mélanomes ont été déclarés en une année (chiffre 2010). Qu'on ait la peau rousse ou non, il reste important de se protéger des UV, même en hiver pour limiter les risques.



même sans soleil



AVC : les 3 sym à connaî

9 personnes sur 10
pas encore les symptômes
que chaque année en France
9 personnes en sont victimes.
chaque minute compte 1 victime
séquelles.

V comme Visage par Inertie d'un membre, T de la parole et E comme appelle le 15 ! VITE : la page d'information sur culaire cérébral a pour sensibiliser la population à l'AVC et de leur dire la nécessité d'appeler vite possible dès l'apparition de symptômes.

Groupe hospitalier Paris AVC : 3 symptômes à cœur

A l'aide d'un clip m
geable sur le site www.acvsite.org
ciation d'aide aux patient
la Société française neur

travaillent la
tibles que les
un cancer, en
prostate, selon
adienne.

la production
hone qui favo-
me la chrono-
rait lié à un
cer chez les
e, la glande pi-
ai produit de la
riser le som-
une étude de
ée publiée dans
of Epidemi-
tion à la lu-
roduction de
ée. Ceci per-
ent de l'orga-
et finit par

"encourager" le développement de tumeurs.

TROIS FOIS PLUS DE CANCERS DE LA PROSTATE

L'étude porte sur 3 437 hommes atteints de différents types de cancers. Les chercheurs ont analysé leurs horaires de travail et évalué combien de ces hommes ont régulièrement travaillé de nuit. Ils ont ensuite comparé les résultats avec ceux d'un groupe de 500 hommes n'ayant pas de cancer.

Les chercheurs ont constaté que les hommes qui travaillent de nuit ont trois fois plus de risque que les autres d'avoir un cancer de la prostate et deux fois plus d'avoir un cancer du côlon.

Les travailleurs de nuit sont également 76% plus susceptibles de souffrir d'un cancer du poumon et

70 % de plus d'être atteints d'un cancer de la vessie.

Travailler 10 ans de nuit augmente les risques

En ce qui concerne les cancers de la prostate, du côlon et de la vessie, les risques sont plus élevés pour les hommes qui ont travaillé au moins 10 ans de nuit.

Dans un rapport, les chercheurs déclarent : "Plusieurs études ont évalué le lien possible entre le travail de nuit, en particulier chez les infirmières et le cancer du sein. Mais peu de preuves ont été accumulées en ce qui concerne les autres types de cancers, ou chez les hommes. (...) Une chose est certaine - si nos conclusions sont valables, il sera important de signaler un risque systémique de tumeurs (affectant le corps entier)."



Symptômes VITE, VITE !

ne connaissent
es de l'AVC alors
France, 130 000
tictimes et que
pour éviter les

ralysé, I comme
comme Trouble
ne... En urgence
n nouvelle cam-
r l'accident vas-
ur vocation de
re aux symptômes
faire comprend-
ler le 15 le plus
parution de ces

ne un orage qui
in. Tout à coup,
, une région du
plus correcte-
s, c'est un vains-
cerveau qui se
l'infarctus ischém-
as, c'est un vains-
ne parle alors
le. Mais quelle
accident vascula-
te une urgence
se en charge le
ole. Chaque mi-
une heure, ce
urones qui sont
il est trop tard
n traitement qui
eau. » Explique
ef du service de
o-vasculaire du
s Saint-Joseph.
à connaître par

usical téléchar-
le15.com, l'asso-
ts France AVC et
o-vasculaire es-

pèrent que les trois symptômes principaux qui signent le début d'un AVC seront rapidement connus de tous, y compris des enfants. Ce clip sera accompagné de brochures d'information de marque pages de cartes de visite, qui seront distribuées par les associations, l'objectif étant de faire comprendre le caractère urgent de l'intervention des secours en cas d'AVC.

Comment savoir qu'une personne est en train de faire un AVC ?

- Votre visage se paralyse et la bouche dévie,

- Vous perdez la force ou la motricité d'un bras, d'une jambe ou carrément de la moitié du corps,

- Vous avez des troubles de la parole, des difficultés à trouver les mots ou à les exprimer.

« Dès l'apparition de l'un de ces symptômes, même s'il régresse rapidement, il est primordial de prévenir les services d'urgence en composant le 15. Et de les prévenir VITE » insiste le Dr Zuber. « Sur quatre personnes traitées dans les 90 mn après l'apparition des premiers signes d'AVC, une d'entre elles s'en sortira sans séquelles. Et le nombre de personnes qui s'en sortent sans séquelles diminue à mesure que le temps de prise en charge augmente », martèle-t-il.



Boire régulièrement une bonne tasse de thé noir permettrait de limiter les risques de développer un diabète de type 2 selon des chercheurs suisses.

Une étude menée sur 50 pays et publiée dans le *British Medical Journal* confirme l'action protectrice du thé noir face au diabète de type 2. Des chercheurs de Genève ont réalisé un classement des pays les plus consommateurs de thé noir et ont mis ces résultats en parallèle avec leurs taux d'incidence pour différentes maladies.



LE THÉ NOIR ANTI-DIABÈTE

Il en résulte que les pays qui comptent le plus de buveurs de thé noir ont un nombre moins élevé de personnes souffrant de diabète de type 2, d'obésité et de syndrome métabolique. L'Irlande arrive ainsi en tête avec 2 kg de thé noir par habitant par an suivi de près par la Grande-Bretagne et la Turquie. Le Brésil, le Maroc et le Mexique arrivent, eux, en queue du peloton.

Le Dr Ariel Béresniak, directeur du *Data Mining International* à Genève et qui a dirigé l'étude, précise qu'il n'a pas remarqué de lien entre le thé et

d'autres pathologies.

Selon les chercheurs, c'est lors du processus de transformation du thé vert en thé noir que certains types de flavonoïdes, responsables de cette action protectrice, sont créés en nombre. Dans une tasse de thé on compte ainsi environ 200 mg de flavonoïdes. La plupart étant libérées pendant la première minute d'infusion.

UN NOMBRE DE DIABÉTIQUES EN HAUSSE

Cette étude vient confirmer les conclusions de précédentes publications sur le sujet. Les chercheurs expliquent : "Ces résultats sont compatibles avec ceux des études biologiques, physiologiques et écologiques précédentes menées sur le potentiel du thé noir sur le diabète et l'obésité. Ils fournissent de nouvelles et précieuses informations scientifiques à l'échelle mondiale."

Une bonne nouvelle quand on sait que le nombre de diabétiques de type 2 a été multiplié par 6 dans le monde au cours des dernières décennies. D'après l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la France devrait ainsi compter près d'un million de diabétiques supplémentaires d'ici 2030 !

Une bonne raison de se mettre au thé noir en complément d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée...



CONTRACEPTION :

Ne ratez pas la première consultation

Prendre la pilule pour la première fois – ou toute autre forme de contraception hormonale d'ailleurs – c'est une étape importante dans une vie de femme. Dans l'absolu bien sûr, la prescription de contraception n'est jamais anodine. La polémique sur l'augmentation du risque de thrombose veineuse attribué aux pilules de 3^e et 4^e générations en est une illustration édifiante. Toutefois, l'importance de cette consultation est encore plus grande lorsqu'il s'agit de la première prescription d'une contraception hormonale. Dans ce cas, elle doit être précédée d'une consultation particulièrement approfondie, que ce soit auprès d'un gynécologue ou d'un généraliste. Le Dr Brigitte Raccah-Tebeka, gynécologue-endocrinologue à l'Hôpital Robert Debré de Paris, nous en décrit les grandes lignes.

UN INTERROGATOIRE FOUILLE

« Avant tout, il faut essayer de comprendre le fonctionnement de la jeune fille, son environnement familial, scolaire et social. Vit-elle avec ses parents ? Est-elle venue de son plein gré ? Mais aussi, a-t-elle débuté une sexualité active ? Quelles sont ses connaissances en anatomie et en physiologie ? Ces informations permettent au médecin de se familiariser avec la jeune femme et sa vie quotidienne. Il offre aussi la possibilité de mettre en place un climat de confiance entre la patiente et son praticien. »

« Ensuite, les antécédents familiaux et personnels doivent être passés au crible. Le médecin doit notamment s'informer sur les facteurs de risque comme le diabète, le cholestérol, le HTA, le cancer du sein. Mais aussi les

éventuelles thrombophlébites dont auraient pu souffrir ses proches ou elle-même. »

« Enfin, la jeune patiente doit être interrogée sur sa consommation de tabac, d'alcool et éventuellement d'autres drogues. En outre, les prises médicamenteuses et les pathologies chroniques comme l'épilepsie, doivent être notées. »

UN BILAN BIOLOGIQUE COMPLET

« Si la jeune femme est en surpoids, ou s'il y a des antécédents familiaux, un bilan de la glycémie, des triglycérides et du cholestérol doit être demandé. »

« S'il existe des antécédents personnels ou familiaux de phlébite ou d'embolie pulmonaire, le dépistage d'une anomalie génétique de la coagulation peut aussi être prescrit. »

UN EXAMEN CLINIQUE ADAPTÉ

« L'examen clinique enfin, doit être mené avec beaucoup de sérieux et de douceur. Le poids et la tension seront mesurés. Le calcul éventuel de l'indice de masse corporelle (IMC) et du rapport taille/hanche peut aussi être effectué si l'adolescente présente un surpoids ; »

« Le contrôle de l'état de la peau lui aussi, est impératif. Notamment pour vérifier s'il existe un acné ou une hyperpigmentation ; »

« Si l'examen des seins est obligatoire pour toutes les patientes, l'examen gynécologique dépend de la situation de la jeune femme. Si elle n'a pas débuté d'activité sexuelle et ne présente aucun problème de menstruations, il peut être reporté. »

C Suite à cette consultation, « la majorité des jeunes femmes s'orientent vers



la pilule », indique Brigitte Raccah-Tebeka. «

Cette première contraception n'est prescrite que pour une durée de 3 mois. Ensuite, un nouveau rendez-vous est donné pour faire le point. C'est alors que peuvent être proposées d'autres méthodes contraceptives, si la pilule ne convient pas. Dans tous les cas, un bilan biologique est effectué à ce stade. Enfin, le renouvellement de la pilule n'est jamais anodin.

Il faut refaire le point avec la patiente, au moins une fois par an. »

« En matière d'observance, la pilule a longtemps été pointée du doigt. Si elle était souvent oubliée, elle l'est beaucoup moins. »

jour d'hui. Notamment grâce aux téléphones portables. Les jeunes filles en effet, pro-

VACCINS ET ADJUVANTS : à quoi sert le squalène ?

Le squalène est une substance naturelle, extraite de l'huile de poisson, en particulier de foie de requin. Une fois purifié, il est utilisé dans certains produits pharmaceutiques. Et notamment dans certains vaccins dans lesquels ce produit est utilisé comme adjuvant.

Le squalène est ainsi présent dans les vaccins depuis 1997. Il est employé sous la forme d'une émulsion qui permet de rendre le vaccin plus immunogène, c'est-à-dire plus efficace à dose identique. Cette substance entre également dans la composition de vaccins expérimentaux pour en améliorer l'efficacité. Elle a été par ailleurs présente dans les vaccins développés contre la pandémie grippale de 2010.

Des dizaines de millions de doses de vaccins contenant du squalène ont déjà été utilisées à travers le monde. Et à ce jour, aucun signal d'effets indésirables post-vaccinaux importants n'a été rapporté.



La variolisation, ancêtre de la vaccination

Antitétanique, anti poliomélytique ou antigrippal... les vaccins paraissent aujourd'hui avoir toujours existé. Or le procédé même sur lequel reposent les vaccinations, ne compte pas plus de trois siècles. L'histoire débute avec la variolisation, une méthode d'immunisation archaïque contre le virus mortel de la variole. Une histoire que nous conte avec passion le Dr Hervé Bazin, spécialiste de la vaccination et membre correspondant de l'Académie nationale de médecine.

« La variolisation a probablement commencé par l'exposition d'enfants à des varioleux contagieux. Ainsi contaminés très jeunes, ils développaient une forme bénigne de la maladie et ne récidivaient pas à l'âge adulte », raconte le Dr Hervé Bazin. Mais ce procédé empirique, peut-être déjà pratiqué par les Chinois dès la fin du XVII^e siècle, comportait des risques importants. Directement exposés au virus vivant de la variole, bien des enfants en mouraient. Cette maladie rappelle à l'heure, elle avait appris le turc et se déplaçait presque seule dans la ville, couverte d'un voile, pour observer à sa guise les coutumes locales ». Ensuite, elle racontait ses aventures dans des lettres destinées à ses amis et sa famille, qui les ont par la suite publiées. « On la connaît sous le nom de Madame de Sévigné anglaise », confie le Dr Bazin.

Elle affirme dans un de ses courriers, qu'à Constantinople, « la variolisation, ce n'est rien ». Et elle décrit la variolisation pratiquée par les Grecs de l'époque. Les Turcs, eux, ne semblaient pas s'y intéresser. « On raconte que la tradition était venue de Circassie (la Tchétchénie actuelle). C'était pour 'mieux' vendre leurs jolies filles aux harems turcs que les Corses étaient variolos. Dans le cas contraire, elles risquaient d'avoir la peau du visage grelée par les séquelles de la maladie. »

Les petits-enfants du Roi d'Angleterre, premiers variolosés d'Europe ?

Avant de regagner définitivement l'Angleterre, Lady Montagu a fait varioliser son fils. « Pour sa fille, elle a attendu de rejoindre Londres. En effet, comme la nurse de son enfant n'avait pas développé la variole, il aurait été trop risqué de l'exposer, en tant qu'adulte », raconte le Dr Bazin.

De retour à Londres, Lady Montagu fait le récit de ses aventures à la cour. La belle-fille du roi Georges Ier se montre très intéressée car sa propre fille avait failli mourir de la variole quelques années auparavant. Pour s'assurer de l'aspect



inoffensif de la pratique, le collège des médecins de la cour préconise de l'expérimenter d'abord sur des prisonniers de Newgate, la prison des grands criminels. Un marché leur était proposé : s'ils acceptaient d'être variolosés et survivaient... ils étaient libres.

Cette expérience réussie, une autre est menée sur des enfants nécessiteux d'une paroisse de la capitale britannique. Avec succès, là encore. Ainsi la variolisation fut-elle introduite en Europe occidentale, avec celle de deux petites-filles du roi d'Angleterre, Amelia et Caroline, respectivement âgées de 11 et 9 ans. A partir de ce moment, la méthode se dissémina sur tout le continent. Mais elle était dangereuse. Au début du XVIII^e siècle, elle entraînait la mort d'au moins un variolisé sur 50 pour se réduire à un sur 600 à la fin du siècle.

La méthode s'étend à d'autres maladies

La méthode de variolisation a ensuite été appliquée à d'autres pathologies. En particulier à des épizooties comme la péripneumonie contagieuse bovine ou la clavelée du mouton. Mais aussi à la rougoie et la syphilis de l'homme. Et

loppaient jamais la variole. En revanche, elles avaient toutes été infectées par le cowpox – appelée variole de la vache en français ou vaccine ». Il a donc eu une idée qui s'est révélée brillante. « Il a pris un peu de pus de la main d'une fermière atteinte de vaccine pour l'appliquer par petites incisions sur la peau d'un petit garçon, nommé James Phipps, fils d'un journalier, le 14 mai 1796 ».

Un mois plus tard, pour vérifier son hypothèse, Jenner variolise le garçon, ce qui était un geste courant de sa pratique médicale. « Aucune réaction... L'enfant était donc immunisé ! Et Jenner avait découvert une nouvelle méthode de protection contre la variole », souligne le Dr Bazin. Aussi efficace, et moins dangereuse puisque la vaccine était une maladie fort bénigne. En deux ou trois ans à peine, la variolisation a laissé place à la vaccination. Même si le terme dut attendre un discours de Louis Pasteur dans les années 1880 pour connaître l'ampleur qu'il a pris aujourd'hui.

Dans deux semaines, le Dr Bazin nous racontera comment le très ambitieux Louis Pasteur a mis au point le vaccin contre le virus de la rage. Episode le plus fameux de cette histoire toujours en mouvement. En attestent les recherches sur les vaccins tant espérés contre le paludisme et le VIH/SIDA.

Les noms des président et vice-président pour l'année 2013 de l'Académie nationale de médecine viennent d'être révélés. Le Dr François-Bernard Michel, pneumologue et écrivain est ainsi le premier Montpelliérain à accéder à la fonction de président de la Docte assemblée. De son côté le Dr Yves Logéais, chirurgien d'origine rennaise occupera pour une année, le poste de vice-président.

OULED FAYET : LE MARI ÉTAIT UN TYRAN

15 ans de prison à l'épouse criminelle

A.Ferrag

L'affaire est jugée le 13 janvier 2013, les faits remontent au mois du juin 2010, une famille vivait sous l'autorité pesante d'un père acariâtre, coléreux et suspicieux : pour un rien, il s'emportait et faisait vivre à sa femme et ses enfants des moments très pénibles, la mère en dépit de son âge avancé, subissait, à son corps défendant, les brimades de son mari qui n'hésitait pas à lui faire endurer les pires humiliations.

Cette situation, elle la vivait difficilement car son mari ne regrettait jamais ses actes. Ne pouvant plus vivre sous le joug de ce mari violent, elle prit la décision de s'en débarrasser, mais comment parvenir ? Elle passe des nuits blanches à échauffer des plans ! A chaque scène de ménage, la détermination de supprimer son mari grandissait en elle, pour ce faire, elle étudia toutes les voies. C'est alors qu'elle se confia à son fils ainé, en lui révélant son plan diabolique elle lui demanda son aide. Ce dernier, au début réticent à l'idée de tuer son propre père, finit par accepter par amour pour sa mère martyrisée.

Cette dernière commence alors par faire circuler la rumeur selon laquelle son mari faisait l'objet de menaces de malfaiteurs. Puis, par un jour ensoleillé alors que les autres membres de famille sont à la plage, la mère et son ainé dans la maison guettent le moment où le père s'abandonnerait dans les bras de Morphée pour

une sieste réparatrice. Dès que ses yeux se ferment, la mère fait signe à son fils qui aurait pris un gourdin pour asséner plusieurs coups sur le crâne du père endormi.

Le fils aurait effacé les empreintes du gourdin et l'aurait jeté près du corps de la victime.

Une fois leur forfait accompli, la mère se blesse à l'aide du même gourdin pour faire croire à un acte malfaiteur, puis, à l'aide d'un corde, elle descend au fond du puits situé dans la cour de la maison.

Son fils, de son côté, est allé rejoindre les autres membres de la famille à la plage.

C'est la fille de la victime, venue rendre visite à ses parents, qui découvre l'horreur : son père gisant inerte dans une mare de sang. Elle avertit aussitôt les secours, qui ne peuvent que constater le décès du malheureux. Les enquêteurs procèdent aussitôt à la fouille de la maison, qui leur permet de trouver la mère au fond du puits, feignant l'inconscience. Ils la dégagent et la réaniment puis l'interrogent sur les circonstances du drame.

Elle raconte que des malfaiteurs avaient investi la demeure où elle se trouvait seule avec son mari et qu'ils s'en sont pris au chef de famille avant de s'en prendre à elle et de précipiter dans le puits. Elle déclare que c'est un miracle qu'elle soit encore en vie aidant que sa famille faisait l'objet de menaces malfaiteurs ces derniers temps.

Cette version des faits aurait pu convaincre les policiers, n'étaient plus



sieurs détails qui les intriguaient. Il était difficile de croire à une attaque malfaisante menée en plein jour.

Au cours de l'enquête, tous les voisins ont rapporté le caractère « impossible » du défunt, ce qui met les policiers sur la voie d'un crime crapuleux commis par un membre de la famille et plus probablement la mère. En l'interrogeant, un policier remarque des stries laissées par la corde sur ses mains, des traces qu'aurait laissées sa descente au fond du puits. Pressé de questions elle craque et avoue être l'auteur du crime. Mais un autre dé-

tail troublant intrigue les enquêteurs. La force avec laquelle le père a été achevé ne pouvait être l'œuvre d'une femme et de surcroit d'un âge avancé.

L'hypothèse donc d'une complicité dans le crime fut émise, au moment des faits, chacun des enfants avait un solide alibi, sauf son fils complice. Mais la mère, voulant probablement protéger son fils, affirme qu'elle était seule auteur du crime.

Faute de preuves, ce fils a été innocenté tandis que la mère était condamnée à 15 ans de prison ferme.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

La gendarmerie nationale sur tous les fronts

D. Mentouri

En une journée, les multiples brigades de gendarmerie ont saisi, 2 kg de kif traité, 1400 comprimés de psychotropes, 17 488 unités de pétards, 16 bâtons électriques détenus illégalement et 19 aérosols lacrymogènes.

Lors d'un service de police de la route sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Chorfa, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé une personne qui voyageait à bord d'un véhicule de marque Peugeot 406, en possession de 4 autres bâtons électriques, détenus illégalement. Dans le cadre de leur mission de lutte contre les stupéfiants, les gendarmes de la brigade d'Aïn Boucif (Médéa) ont interpellé une personne en possession de 301 grammes de kif traité au centre-ville d'Aïn Boucif. Dans le même cadre et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Koléa ont saisi dans le domicile d'un dealer à la commune de Koléa, 2 kilos et 228 grammes de kif traité. D'importantes quantités de psychotropes ont été saisies lors de la même journée.

Ainsi, les gendarmes de la brigade de recherches de Guelma ont interpellé sur la RN20, reliant Guelma à Bouchegouf, à la sortie ouest de la localité de Belkheir, une personne en possession de 1350 comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont saisi dans un café maure d'un complice à la commune de Guelma, cinquante (50) autres comprimés de psychotropes. Les services de la gendarmerie nationale ont également saisi 19 aérosols lacrymogènes à bord d'un bus Alger-Oran. Ces produits prohibés par la loi ont été saisis lors d'un service de police de la route sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Béni Mered. Ainsi, les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Blida ont interpellé 3 personnes qui voyageaient à bord d'un autocar d'Alger à destination d'Oran, en possession de 19 aérosols lacrymogènes, 12 bâtons électriques détenus illégalement et 10 téléphones portables. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la Section de Recherches de Blida. D'autre part, pas moins de 17 488 pétards ont été saisis par les gendarmes de la sécurité et d'intervention

du groupement territorial de Djelfa. Ces derniers ont interpellé une personne qui voyageait à bord d'un autocar de Sétifvers Ghardaïa, en possession de 17 488 pétards. Au cours de son audition, le mis en cause a déclaré avoir acquis cette marchandise au marché d'El Eulma (Sétif). Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie Nationale de Djelfa.

● 15 828 pétards saisis à Batna et Sétif

La première saisie a été opérée à Mila, à bord d'un bus assurant la desserte Sétif- Constantine. En effet, les gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Mila, en service de police de la route au carrefour formé par les RN05 et 05A, dans la circonscription de la commune d'Oued-Athmania, ont interpellé une personne à bord d'un autocar assurant la desserte Sétif-Constantine, en possession de 3528 pétards. A quelques Encantabline, soit à Sétif, les gendarmes ont également saisi une grande quantité de pétards à bord d'une Mercedes en partance vers la ville de Batna.

C'est lors d'une patrouille sur la RN78, reliant Sétif à Batna que les gendarmes de la brigade d'Aïn-Lahdjari ont interpellé 3 personnes qui transportaient à bord du dit véhicule de marque Mercedes, pas moins de 10940 pétards. Par ailleurs, les mêmes services ont réalisés un autre saisi de 1360 pétards à bord d'un autre autocar en partance également vers la ville de Batna.

Ainsi, les gendarmes de la brigade de Djerma ont interpellé lors d'un service de police de la route sur la RN 78, reliant Batna à Sétif, deux personnes qui voyageaient à bord d'un autocar, en possession de 1360 pétards. Au cours de leur audition, les mis en cause ont déclaré avoir acquis cette marchandise au marché d'El Eulma (Sétif). Des enquêtes ont été déclenchées par les gendarmes des trois régions pour localiser les fournisseurs et éventuellement opérer des saisies dans le but de contrecarrer les trafiquants de cette substance pyrotechnique, prohibé par la loi.

● ILS AGRESSAIENT DES PERSONNES SUR LA CÔTE DE ANNABA

Les 2 auteurs mis sous les verrous

Les citoyens de Annaba ont poussé un souffle de soulagement suite à l'arrestation des personnes qui écumait la côte et semaient la terreur au sein de la population. En effet et suite à une longue investigation, les gendarmes de la brigade de Annaba ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, deux personnes, pour agression suivie de vol dont a été victime le nommé S.A. 59 ans, émigré en France.

Le magistrat n'a pas hésité à les placer sous mandat de dépôt. Les faits remontent à quelques jours lorsque la victime, à bord de son véhicule de marque Golf Volkswagen, ayant marqué une halte en bordure du chemin communal n°16, à proximité de la plage Oued Bakrat(Seraïdi), pour répondre au téléphone, a été agressée par les mis en cause qui l'ont dépossédée d'une somme de 1200 euros, 1200 DA, un bracelet en or, son téléphone portable, sa carte d'identité française, son permis de conduire et une paire de lunettes.

Après avoir déposé plainte, les gendarmes ont entrepris de mener une enquête afin de mettre fin aux agissements de ces agresseurs qui n'en sont pas à leur premier larcin. Les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade et ceux de la section de sécurité et d'intervention ont abouti à l'arrestation des auteurs présumés à la cité d'Oued Farcha de la commune de Annaba.

Trois couteaux et un aérosol lacrymogène dont se servaient les agresseurs lors de leurs agressions, ont été saisis. La nouvelle de cette arrestation a été favorablement accueillie par les riverains.

D.M.

«La généralisation de l'utilisation des outils du système comptable financier», soulignée à Mostaganem

Les participants au Colloque national sur le système comptable financier national, dont les travaux ont pris fin lundi à Mostaganem, ont souligné l'importance de généraliser l'utilisation des outils du système comptable financier et ses nouvelles normes pour s'adapter aux nouveautés internationales et à la mondialisation des transactions économiques et financières.

Les recommandations ponctuant deux jours de travaux ont porté sur «la réhabilitation des ressources humaines dans le domaine comptable financier» en s'adaptant aux normes de la comptabilité internationale, «le rétablissement de la confiance du marché financier algérien» par la sensibilisation des investisseurs de l'importance des normes de comptabilité et leur contribution à la transparence.

Il a été également soulevé «la nécessité d'adopter des normes internationales dans l'élaboration de rapports comptables et financiers», ainsi que «l'information financière au profit des investisseurs».

Les participants ont insisté aussi sur «la création d'une base» pour orienter les décisions portant sur les investissements, «le contrôle des sociétés intégrées au marché financier».

Ils ont plaidé en outre pour «l'activation du rôle de la bourse» à travers «un contrôle rigoureux» des opérateurs contrevenants au marché mondial, «la mise en place de règles pour lutter contre toutes fuites d'informations ou diffusion de rumeurs qui alimentent la spéculation».

Organisée par la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et gestion de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, cette rencontre a vu la participation de professeurs de différentes universités du pays qui ont animé des communications liées à sept axes principaux abordant, entre autres, le système comptable financier en Algérie, les expériences de pays voisins dans l'application des normes internationales, les effets de la crise financière mondiale sur l'Algérie et la mondialisation financière.

AFRIQUE DU SUD: Nouveaux heurts entre ouvriers agricoles en grève et policiers

La police sud-africaine a tiré lundi des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes contre des ouvriers agricoles en grève pour leurs salaires dans la région viticole du Cap occidental (sud-ouest), où les violences ont repris après quelques jours d'accalmie, a déclaré la police. Des dizaines d'ouvriers ont jeté des pierres contre des policiers et des journalistes dans les rues de Villiersdorp, situé à une centaine de kilomètres à l'est du Cap. Les grévistes, dont la plupart sont des employés saisonniers

selon les fermiers, réclament un doublème de leur salaire minimum journalier de 69 à 150 rands (6 à 13 euros) dans cette région du Cap occidental, principale zone de production viticole et de fruits et légumes d'Afrique du Sud. Plus tôt, la police avait utilisé une grenade incapacitante pour disperser un groupe de grévistes dans la ville voisine de De Doorns, l'épicentre des grèves qui se sont accompagnées de violences la semaine dernière. En réponse à ces heurts, la police a renforcé sa présence

TIZI OUZOU Une gare routière sous forme d'une étendue pleine de flaques d'eau et de trous

Le visiteur de la ville des Genêts passe obligatoirement par la soi-disant gare routière. Évidemment la majorité d'entre-vous ne connaît pas cette fameuse gare routière.



FERRAH Menad

Le visiteur de la ville des Genêts passe obligatoirement par la soi-disant gare routière. Évidemment la majorité d'entre-vous ne connaît pas cette fameuse gare routière. On confirme qu'il y en a une à Tizi Ouzou. Oui, une merveille, en plus, elle est nouvelle, car avant, il n'y en avait pas

et c'est la raison pour laquelle les autorités locales, ont créé une nouvelle gare routière à Kef Naâdia de Tizi Ouzou. Donc, avec l'entrée de l'année 2013, la capitale du Djurdjura s'est dotée d'une gare routière. Les rues ont bénéficié de réparations, il reste à aménager cette gare routière car en matière de confort, il ya encore beaucoup à faire en termes de commodités.

PROTECTION CIVILE Création prochaine d'une cellule d'intervention spécialisée en plongée à Ghardaïa

Une cellule d'intervention spécialisée en plongée sera créée prochainement par la protection civile dans la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS auprès du directeur de la protection civile (PC) de la wilaya.

«Cette cellule, qui regroupera des agents spécialisés et formés en plongée sous-marine, sera dotée d'un matériel adéquat pour le sauvetage des personnes noyées dans les cours d'eau, les piscines et les bassins d'irrigation, ou lors d'inondations», a indiqué le lieutenant-colonel Brahim Mammadi.

Plusieurs personnes sont victimes de noyade durant la période de fortes chaleurs qui s'étale parfois sur 6 mois

dans l'année, a-t-il expliqué. Quelques 14.331 interventions ont été effectuées par les éléments de la protection civile durant l'année 2012, à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, en hausse de plus de 2500 interventions par rapport à l'année 2011, selon le bilan annuel de la PC.

Les accidents de la circulation sont passés de 398 en 2011 (41 décès et 607 blessés), à 583 accidents en 2012 (46 morts et 833 blessés), révèle, par ailleurs, le même bilan qui précise que ces accidents sont survenus pour la plupart sur les axes les plus fréquentés de la wilaya, à savoir la RN 1 reliant le nord et le sud du Pays et la RN49 entre Ghardaïa et Ouarzazate.

CLIMAT

Le changement climatique à l'origine de la multiplication des records de chaleur

Le réchauffement climatique est à l'origine de la multiplication par cinq des records de température enregistrés à travers le monde, ont averti des chercheurs.

«En moyenne, il y a cinq fois plus de mois avec des records de température constatés que cela aurait été le cas sans le réchauffement climatique», ont expliqué ces chercheurs du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) et de l'université Complutense de Madrid, dans une étude publiée lundi dans la revue scientifique «Climatic Change».

Les chercheurs ont déploré que «dans certaines parties de l'Europe, d'Afrique et d'Asie du sud, le nombre

de mois records a même été multiplié par dix», en concluant que «80% des records de température mensuels enregistrés n'auraient pas eu lieu sans l'influence de l'homme sur le climat».

Un modèle statistique a ainsi été développé sur la base de 131 années de relevés mensuels de température sur plus de 12.000 endroits à travers le monde, fournis par la Nasa. La fréquence des records a beaucoup augmenté ces dernières 40 années, et ne peut être expliquée par les phénomènes de variabilité naturelle, comme El Niño, avance l'étude. «Les statistiques seules ne peuvent nous dire quelle est la cause d'une seule vague de chaleur, mais elles montrent une

augmentation importante et systématique du nombre de records de chaleur, imputable au changement climatique», a affirmé l'un des auteurs de l'étude, Stefan Rahmstorf. Selon lui, «la science est claire: une petite fraction de ces épisodes auraient eu lieu naturellement».

Le réchauffement climatique, également appelé réchauffement planétaire, ou réchauffement global, est un phénomène d'augmentation de la température moyenne des Océans et de l'atmosphère, mesuré à l'échelle mondiale sur plusieurs décennies, et qui traduit une augmentation de la quantité de chaleur de la surface terrestre.



dans cette ville, déployant au moins six véhicules blindés.

La principale autoroute reliant le Cap à Johannesburg, la capitale économique du pays, est restée fermée pour le sixième jour consécutif lundi en raison des protestations. La situation s'était calmée au cours du week-end dans l'attente de négociations, mais celles-ci n'ont rien donné et les syndicats ont décidé de poursuivre les grèves, entamées en novembre, qui pourraient mettre en péril les vendanges. «Le message est que

la grève va continuer», a dit le secrétaire général du syndicat des travailleurs agricoles Bawsi, Nosey Pieter.

La police avait déjà tiré la semaine dernière des balles en caoutchouc contre des manifestants qui lançaient des pierres. Au moins 125 personnes ont été arrêtées en trois jours de heurts.

La région du Cap occidental fournit près de 60% des exportations agricoles sud-africaines, et emploie au total presque 200.000 ouvriers.

APS

Programme du Mercredi 16 janvier 2013



10h00 : Aalem e'sahra (23) - Documentaire
10h30 : Fariq El Congo (26) - Dessin animé
11h00 : Expression livre «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h20 : El aahd e'tamine (12) - Feuilleton doublé
13h40 : Abhath ilmiya (07) - Documentaire
14h25 : Znoud al sit (19) - Feuilleton arabe
15h15 : Barbie - L métrage dessin animé
16h30 : Lapitch (25) - Dessin animé
17h00 : Il était mille fois - Série enfantine
17h25 : Takder tarbab n°82 - Emission de jeux
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h25 : Le médaillon (27) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Yamina - Théâtrale
22h00 : Festival Timgad 2011 - Concert
23h00 : Global food «Sushi» - Reportage
oohoo : Journal en arabe - Information



15:35 Josephine, ange gardien - Téléspectacle - Joséphine fait de la résistance
17:25 Coup de foudre au prochain village - Téléréalité
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Vendée globe - Voile
20:37 Météo
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
20:50 Unforgettable - Série de suspense
Durée : 0h45 - Acteur : Poppy Montgomery, Dylan Walsh, Michael Gaston - Réalisateur : Paul Holahan
Une jeune fille sans histoire - Saison 1 (9/22)
Al et Carrie enquêtent sur le meurtre d'une adolescente. Dans le même temps, Carrie fait appel à sa tante pour l'aider à rechercher l'assassin de sa sœur.
21:35 Unforgettable - Série de suspense - Les traces du passé - Saison 1 (7/22)
22:20 Unforgettable - Série de suspense - Trajectoires brisées - Saison 1 (10/22)
23:10 Chase - Série d'action - L'imposteur - Saison 1 (7/18)
23:55 Chase - Série d'action - Le Golden Boy



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:49 Météo 2
13:50 Acteur, vous avez dit acteur ? - Magazine culturel - Guillaume Gallienne - Saison 1
13:55 Consomag - Magazine du consommateur - Sécurité : les installations électriques
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon mari me filme à mon insu
16:35 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - On m'a volé mon chien
17:09 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:50 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
19:00 Mot de passe - Jeu
19:24 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:43 Image du jour : Dakar 2013 - Maga-

zine sportif
20:44 Météo 2
20:45 Football - En direct
Durée : 1h50 - Coupe de la Ligue Demi-finale. Rennes (L1) / Montpellier (L1).
22:35 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:45 Si près de chez vous - Magazine de société - Les nouveaux voisins - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Randonnée mortelle
14:45 Keno - Loterie
14:55 Questions au gouvernement - Débat - Depuis l'Assemblée nationale.
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - «L'Abandon du mâle en milieu hostile», d'Erwan Larher (Plon)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:05 Le journal du Dakar - Rallye-raid
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
20:45 Des racines et des ailes - Magazine de reportages
22:35 Acteur, vous avez dit acteur ? - Magazine culturel - Hélène Vincent - Saison 1
22:40 Météo
22:45 Soir 3
23:10 Pièces à conviction - Magazine de reportages
Biens mal acquis profitent toujours, enquête sur un pillage d'Etats



12:10 Les guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Hollywoo - Comédie
15:45 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Céline Hue au Mexique
16:40 Zapping - Divertissement
16:45 Red faction : origins - Téléspectacle de science-fiction
18:15 Kaira shopping - Série humoristique - Poupée Kaira - Saison 2
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Mini minette Maya Moe - Saison 20 (16/22)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
20:55 Oh my God ! - Comédie
22:30 Une pure affaire - Comédie



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Fred - Saison 3 (8/21)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:45 Demain je me marie - Téléspectacle humoristique
15:30 Chasse à l'amour - Téléspectacle sentimental
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Toulouse
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:43 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
20:50 Millénium - Série de suspense
22:30 Millénium - Série de suspense

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection



21:35

Unforgettable



L'enquête de Carrie sur la mort de sa soeur progresse, mais elle se montre incapable de laisser de côté cette affaire, ce qui pourrait bien l'empêcher de sauver la vie d'un enfant disparu, dont le père a été assassiné. Le petit garçon, âgé de 14 mois, a été enlevé. Les premières investigations montrent que les parents ont un passé criminel. La mère, membre d'un gang, est actuellement en prison. Quant au père assassiné, il tentait de quitter le gang pour élever son fils, malgré les pressions de ses anciens amis. Carrie remonte une autre piste pour retrouver l'enfant : celle d'une assistante sociale en charge de l'enfant en cas de problème pour le père...



20:45

Rennes (L1) / Montpellier (L1) - Football
Coupe de la Ligue. Demi-finale

Après leur victoire (2-1) en quart de finale contre Troyes, Romain Alessandrini et le Stade Rennais évoluent de nouveau à domicile pour cette demi-finale face au champion de France en titre, Montpellier. L'enjeu ? Un ticket pour le Stade de France.



20:15

Des racines et des ailes



Entre Aquitaine et Pyrénées, la Gascogne est une terre connue notamment pour ses châteaux forts et ses nombreux vignobles, mais la région bénéficie également d'un patrimoine naturel exceptionnel.



20:55

Oh my God !



Au XIXe siècle, à Londres, un jeune médecin invente le vibromasseur dans le but de traiter l'hystérie et s'empêtrera d'une féministe en délicatesse avec la loi.



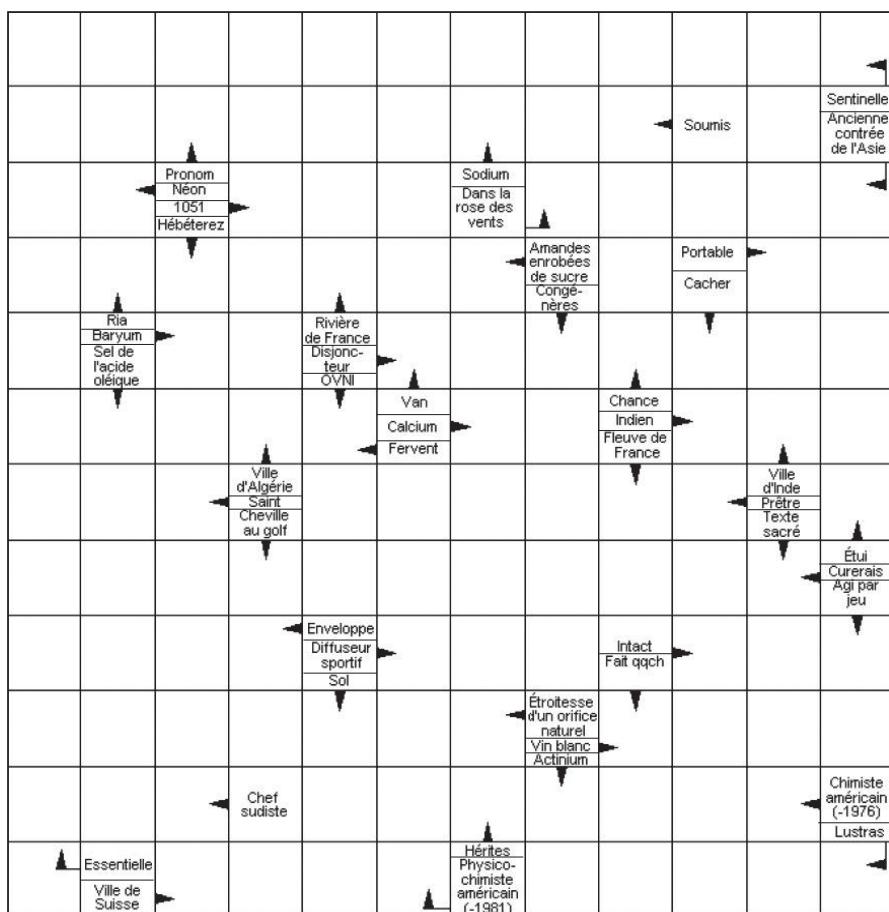
20:50

Millénium

Un journaliste, contraint de démissionner à la suite d'un procès pour diffamation, enquête sur la disparition d'une jeune fille, survenue quarante ans plus tôt.



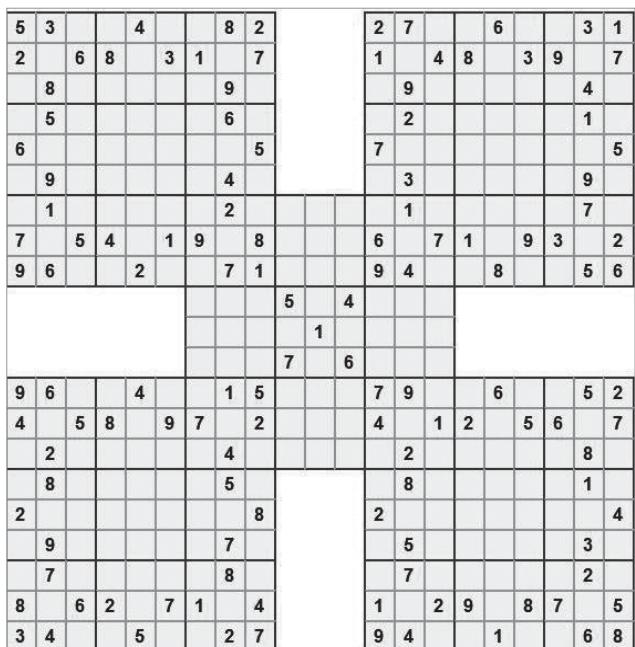
Mots fléchés N°171



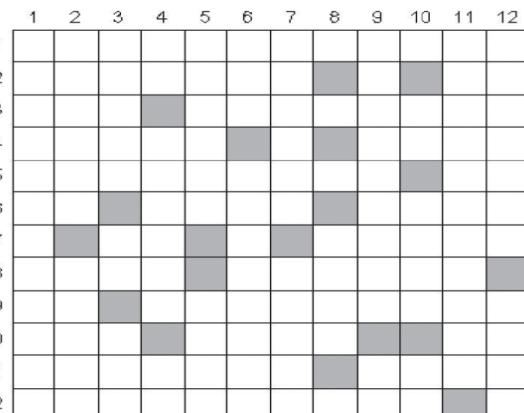
Samurai-sudoku N°171

Les problèmes de Sudoku Samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque Sudoku Samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés N°171



Horizontal :

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du Inonde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrenicum
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépôt
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Vertical :

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuisinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamer
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registre paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (16E J): RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT Exploit d'El Harrach à Tizi Ouzou

Résultats partiels des rencontres et classement pour le compte de la 16e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football jouée mardi:

JS Kabylie - USM Harrach 0-1

CS Constantine - USM Alger 1-0

CR Belouizdad - JS Saoura 2-1

USM Bel-Abbes - ASO Chlef 0-1

A18hoo:

Sétif : ES Sétif - MC El-Eulma

B.B.Arerridj : CABB Arerridj - CA Batna

Alger (5 juillet): MC Alger - WA Tlemcen

Béjaïa : JSM Béjaïa - MC Oran (à huis-clos)

Classement:	Pts	J
1 . USM El-Harrach	33	16
2 . ES Sétif	31	15
3 . MC Alger	27	15
4 . USM Alger	27	16
5 . JSM Béjaïa	25	15
6 . CS Constantine	24	16
7 . MC El Eulma	22	15
-- . CR Belouizdad	22	16
9 . JS Saoura	20	16
-- . JS Kabylie	20	16
11 . ASO Chlef	19	16
12 . CABB Arréridj	18	15
13 . MC Oran	14	15
14 . WA Tlemcen	12	15
15 . CA Batna	10	15
-- . USM Bel-Abbes	10	16

Championnat d'Algérie L2 : Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 16e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, jouée lundi et mardi:

MO Béjaïa - AB Merouana 2-1

NA Hussein-Dey - MO Constantine 1-1

USM Blida - ES Mostaganem 1-1

SA Mohammadia - MSP Batna 2-3

CRB Ain Fekroun - ASM Oran 3-0

CR Témouchent - MC Saïda 0-3 (forfait du CRT)

O. Médéa - RC Arbaâ 0-0

USM Annaba - AS Khroub 1-0

Classement:	Pts	J
1 . RC Arbaâ	35	16
2 . MO Béjaïa	31	16
3 . CRB Ain Fekroun	28	16
4 . ES Mostaganem	27	16
5 . USM Blida	26	16
6 . NA Hussein-Dey	25	16
7 . MSP Batna	22	16
8 . AB Merouana	21	16
-- . USM Annaba	21	16
10 . O. Médéa	20	16
11 . AS Khroub	18	16
-- . ASM Oran	18	16
13 . MC Saïda	15	15
14 . MO Constantine	13	16
15 . SA Mohammadia	12	16
16 . CR Témouchent	8	15

• Ce classement ne tient pas en compte le résultat du match CRT-MCS, non joué.

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR"OUEST"-13E J): USMM Hadjout sacré champion de la phase aller

l'équipe de l'USMM Hadjout a été sacré champion de la phase aller du championnat national amateur (groupe-Ouest) de football, à l'issue des rencontres de la 13ème journée disputée mardi.

Le championnat national amateur de football groupe ouest observera un repos et la première journée de la phase retour est prévue le 2 février

prochain.

Voici les résultats et le classement.

USMM Hadjout - JSM Tiaret 2-1
RC Relizane - IRB Maghnia 0-1
ES Berrouaghia - OM Arzew 4-3
WA Mostaganem - CC Sig 0-0
RCBOued Rhiou - IS Tighennif 3-1
US Remchi - MB Hassasna 1-2
JSEmir Abdelkader - GC Mascara 0-0

Classement:	Pts	J
1 . USMM Hadjout	26	13
2 . IRB Maghnia	25	13
3 . JSM Tiaret	22	13
4 . MB Hassasna	19	13
5 . CC Sig	18	13
- . ES Berrouaghia	18	13
7 . RC Relizane	17	13
8 . WA Mostaganem	15	13
9 . RCBOued Rhiou	14	13
10 . OM Arzew	13	13
- . US Remchi	13	13
- . GC Mascara	13	13
13 . IS Tighennif	12	13

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. CENTRE- 14E J): Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue gramme de la 14e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe centre, disputée mardi:

USM Chérâga -AS Bordj Ghedir 3-1

IB Lakhdaria - ESM Koléa 1-1

A. Boussaâda - IB El-Khechna 2-0

NARB Réghaïa - MC Mekhadma 3-0

WA Boufarik - ES Ghozlane 1-0

Paradou AC - RC Kouba 1-2

WRB M'sila - JSM Chérâga 1-0

Exempté : Académie FAF .

APS

Classement:	Pts	J
1 . WRB M'sila	25	14
2 . A Boussaâda	24	13
3 . RC Kouba	21	12
4 . Académie FAF	18	9
- . USM Chérâga	18	12
6 . JSM Chérâga	17	12
7 . Paradou AC	15	12
- . IBK El-Khechna	15	12
- . ESM Koléa	15	12
10 . MC Mekhadma	14	11
11 . ES Ghozlane	13	12
12 . IB Lakhdaria	12	12
- . WA Boufarik	12	12
14 . AS Bordj Ghedir	11	11
15 . NARB Réghaïa	6	12

Solution Samurai-sudoku N°170

9	3	6	2	8	1	4	7	5
2	7	5	3	6	4	8	1	9
4	8	1	7	9	5	6	3	2
7	6	2	9	1	8	5	4	3
3	4	9	5	7	2	1	6	8
1	5	8	4	3	6	9	2	7
8	9	3	6	4	7	2	5	1
5	1	4	8	2	3	7	9	6
6	2	7	1	5	9	3	4	8

7	5	2	1	9	3	6	4	8
4	6	9	5	7	8	3	1	2
3	8	1	2	6	4	7	5	9
9	2	3	8	5	6	1	7	4
8	1	4	7	3	9	5	2	6
5	7	6	4	1	2	9	8	3
6	4	3	5	8	7	2	1	9
8	3	5	6	1	2	4	7	9
4	1	2	5	7	9	8	6	3

9	7	6	2	5	3	1	4	8	3	9	6
1	8	4	9	7	6	5	2	3	7	8	5
2	5	3	8	1	4	9	6	7	2	5	1
8	4	5	6	9	7	3	1	2	4	3	2
6	2	1	5	3	8	4	7	9	8	1	6
3	9	7	1	4	2	8	5	6	4	3	9
5	6	2	3	8	1	7	9	4	5	6	8
7	3	9	4	2	5	6	8	1	3	7	6
4	1	8	7	6	9	2	3	5	6	4	3

Solution Mots Croisés N°170

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Solution Mots Fléchés N°170

FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITEIL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

TRANSFERT:

Le Bulgare Martin Petrov opte pour l'Espanyol Barcelone

Le Bulgare Martin Petrov a quitté le club de 2^e division anglaise de Bolton pour rejoindre l'Espanyol Barcelone (1^{re} div. espagnole), rapporte lundi le site spécialisé bulgare sporlat.bg. Ancien attaquant de la sélection nationale bulgare, Petrov, 34 ans, s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec le 15^e du Championnat d'Espagne, avec une option pour une saison supplémentaire.

Petrov, passé également par Wolfsburg et Manchester City, retrouvera à Barcelone Javier Aguirre, l'entraîneur qui l'avait dirigé à l'Atletico Madrid entre 2006 et 2007.



L'entraîneur espagnol Unai Emery a succédé à son compatriote Michel, limogé lundi soir de la barre technique du FC Séville

pour insuffisance de résultats, a annoncé le club andalou, 13^e du championnat d'Espagne après la 19^e journée. «Unai Emery est le nouvel entraîneur du FC Séville pour le reste de la saison et une saison supplémentaire (jusqu'au 30 juin 2014) et remplace Michel, qui a été démis de ses fonctions», a expliqué le FC Séville sur son site internet. Arrivé en février 2012, Michel est donc resté un peu moins d'un an à la tête du club andalou. Unai Emery, qui avait entamé la saison 2012-2013 au Spartak Moscou avant d'être limogé pour insuffisance technique, dirige depuis hier l'entraînement de l'équipe première et sera présent à la presse, a précisé le FC Séville.

JSK

Mohamed Chellali pour boucler le recrutement

Ferrah Menad

C'est lundi dernier dans la soirée que l'ex-joueur international de l'ESS Mohamed Chellali, s'est déplacé à la capitale de Djurdjura où il a paraphé un contrat de deux années au profit de la JSK. Comme nous l'avons rapporté en exclusivité sur les colonnes de *DK NEWS*, le l'attaquant de l'ESS avait récupéré sa lettre de libération lundi dans la matinée avant de rallier la ville de Tizi-Ouzou en début de soirée, avant d'avoir une discussion au téléphone avec le président de section Yazid Yarichen pour lui annoncer la nouvelle. A l'issue de la conversation, les deux hommes se sont donnés rendez-vous au siège du club pour la signature du contrat, ce qui a été le cas d'ailleurs. En début d'après midi, Chellali s'est rendu au

siege de la JSK au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou où il a été présenté à la presse. Connu pour son franc-parler, le joueur a répondu à toutes les questions, en s'étalant sur les raisons qui l'ont poussé à changer d'air et ses ambitions avec le club phare de la Kabylie. Il veut, pour sa première saison avec la JSK gagner une place sur le podium. Il est la dernière recrue de l'équipe.

Avec le recrutement de Chellali, la formation du Djurdjura a officiellement bouclé son recrutement lors du mercato d'hiver. Une opération qui est une réussite totale du fait que l'équipe s'est renforcée dans les trois compartiments et par des éléments de qualité. Le premier responsable technique des Vert et Jaunes Nasser Sandjak a insisté pour recruter le jeune international Chellali.

**MOHAMED CHELLALI :****« Je suis venu à la JSK pour marquer des buts »**

Avant tout, je tiens à vous dire que j'ai quitté un grand club qui est l'ESS, pour atterrir dans un autre grand club, qui est la JSK, dont chaque joueur souhaite porter les couleurs. Je remercie les formations qui m'ont sollicité, mais j'avais fait mon choix et je voulais opter pour le JSK. Ambitieux, je veux toujours évoluer pour une équipe qui joue les premiers rôles du championnat et je souhaite faire quelque chose avec ma nouvelle équipe qui attend beaucoup de moi et mes coéquipiers. Par le passé, vous étiez annoncé à plusieurs reprises à la JSK, mais à chaque fois ça tombait à l'eau à la dernière minute...

C'est le destin (rire). Lorsque j'avais négocié avec le boss des Canaris je vous-

lais bien porter les couleurs de ce grand club qui est cher à toute la Kabylie dont je fait partie, mais à la dernière minute j'avais opté pour l'ESS. L'été dernier, j'avais été contacté par Yarichen, mais les responsables du l'ESS ont réussi à me convaincre de signer pour l'Aigle Noir. Toutefois, je ne pouvais continuer la saison avec mon équipe, et ce n'est pas pour l'argent que j'ai quitté l'ESS. Une fois que M. Sandjak m'a contacté, je n'ai pas hésité à donner mon accord.

Avez-vous trouvé des difficultés pour obtenir votre lettre de libération ?

M. Hemmar m'a tenu un langage clair et il a voulu me convaincre de rester, mais j'étais décidé à changer d'air

Entretien réalisé par : FERRAH MENAD

car pour moi l'ESS c'était fini. Le président a fini par se montrer compréhensif.

Quelle sera la durée de votre contrat avec la JSK ?

En principe je signe pour deux saisons et après en verrai.

Quels sont vos objectifs avec la JSK ?

Comme chaque joueur, décrocher une place de titulaire et inscrire beaucoup de buts.

Les propos de Sandjak me flattent, et j'espère être à la hauteur et apporter le plus attendu. Je vais faire de mon mieux pour m'illustrer avec ma nouvelle équipe.

TRANSFERT : LIGUE 1

La piste du Mozambicain Jeremias Jerry Sitoe abandonnée par l'ES Sétif

L'attaquant mozambicain Jeremias Jerry Sitoe, qui devait rallier la capitale des Hauts-Plateaux pour signer un contrat à l'ES Sétif (ligue 1 de football), ne fera finalement pas partie de l'effectif sétifien, a indiqué hier le président de la Ssp Black Eagles, Azzeddine Arab. L'équipe championne d'Algérie en titre a préféré faire l'impassé sur ce recrutement compte tenu du fait, selon M. Arab, que ce joueur traîne une ancienne blessure. L'Entente avait fait signer pour 30 mois, la veille (lundi), un attaquant camerounais de 23 ans, Didier Bassamagne, ancien joueur du Coton Club de Garoua et de l'Union de Douala.

Le gardien de but Gaouaoui signe au CS Constantine

L'ex-gardien de but international, Lounes Gaouaoui, a opté hier pour le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue «Une» algérienne de football, a-t-on appris auprès de l'agent du joueur. Ce transfert a été rendu possible après la récupération par Gaouaoui de sa lettre de libération auprès de l'AS Khroub (Ligue 2), club auprès duquel il s'était engagé l'été dernier. Gaouaoui (33 ans) est resté inactif l'année dernière, après un court passage à Noisy-Le-Sec (CFA, France). Il était sur le point d'opter pour l'ES Sétif lors du mercato d'hiver de l'exercice écoulé, mais l'opération a échoué pour des raisons administratives. Il devient la quatrième recrue du CSC au cours de

cette période de transfert hivernal, clôturée hier, après que le club de Cirta ait engagé, Bilel Bahloul (ex-JSM Béjaïa), Abdennour Hadjouche (ex-JS Kabylie) et Mohamed Tiaiba (ex-MC El-Eulma). L'arrivée de l'ancien portier des Verts dans ce club permet également de compenser le départ des gardiens de but, Ferradj et Boukhit, libérés par les dirigeants constantinois à l'issue de la phase aller.

Pour rappel, la dernière apparition de Gaouaoui en équipe nationale remonte au Mondial-2010 en Afrique du Sud lorsqu'il a fait partie des 23 éléments retenus pour cet événement planétaire, mais sans pour autant disputer de match.

USM BEL-ABBÈS

«Smaïl Diss toujours au club»

Le défenseur Smaïl Diss, absent des rangs de l'USM Bel-Abbès depuis la fin de la phase aller, ira au terme de son contrat avec le club de Ligue «Une» algérienne de football, a indiqué mardi son président Djilali Bensenadja. «Diss est toujours avec nous. Il n'a nullement l'intention de changer d'air, ni mettre un terme à sa carrière. Son absence de l'équipe actuellement est due à un empêchement familial», a déclaré à l'APS le premier responsable de la formation de «la Mekerra».

«Sachez aussi que Diss, en dépit du fait qu'il soit préoccupé par son problème familial, nous a beaucoup aidé à convaincre les nouvelles recrues de nous rejoindre au cours de la période des transferts d'hiver», a-t-il ajouté.

L'USMBA, dernière au classement à l'issue de la phase aller, mise énormément sur l'expérience de Diss «pour éviter la relégation», a fait savoir le président du club, assurant que le natif de Mostaganem «fera bientôt son retour sur les terrains». Diss (36 ans) avait rejoint l'USMBA l'été dernier en provenance de l'ES Sétif, où il était resté plusieurs saisons, pendant lesquelles il a gagné des titres nationaux et arabes. Pour rappel, l'USMBA a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Mokhtar Assas, qui a conclu un accord avec les dirigeants du club lundi pour diriger leur équipe fanion pendant la phase retour, dont la première journée aura lieu cet après-midi.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (16^e J) : Résultats partiels et classement

Résultats partiels des rencontres et classement de la 16^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football lundi et mardi.

Lundi :

NA Hussein-Dey: 1 Yaya (67')
MO Constantine : 1 Brahmia (81')

Mardi :

Club	Stade	Score
NA Blida	Stade Brakni	1-0
USM Blida	ES Mostaganem	1-0
A Mohammadia	SA Mohammadia	1-0
SA Mohammadia	MSP Batna	1-0
A Aïn M'lila	CRB Aïn Fekroun	1-0
CRB Aïn Fekroun	ASM Oran	1-0
A Aïn Témouchent	CR Témouchent	1-0
CR Témouchent	MC Saïda	1-0
A Médéa	O Médéa	1-0
O Médéa	RC Arbaâ	1-0
A Annaba	USM Annaba	1-0
USM Annaba	AS Khroub	1-0

Classement :

Classement :	Pts	J
1. RC Arbaâ	34	15
2. MO Béjaïa	28	15
3. ES Mostaganem	26	15
4. USM Blida	25	15
5. CRB Aïn Fekroun	25	15
6. NA Hussein-Dey	25	16
7. AB Merouana	21	15
8. O. Médéa	19	15
9. MSP Batna	19	15
10. AS Khroub	18	15
11. USM Annaba	18	15
12. ASM Oran	18	15
13. MC Saïda	15	15
14. MO Constantine	13	16
15. SA Mohammadia	12	15
16. CR Témouchent	8	15

TENNIS DE TABLE

Le Bureau fédéral adopte les bilans de l'année 2012 et ceux du mandat (2009-2012)



Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a adopté, les bilans de l'année 2012 et ceux du mandat olympique (2009-2012), lundi soir, lors de sa dernière réunion tenue à Alger. Après un débat fructueux, assorti d'une «satisfaction», pour tout le travail élaboré et accompli durant chaque saison, et de surcroît durant le mandat olympique qui s'est achevé le 31 décembre dernier, les membres présents ont adopté, à l'unanimité, le bilan moral, technique et financier de la saison 2011-2012, et également les mêmes bilans du mandat olympique (2009-2012).

En fin de réunion, le Bureau fédéral a confirmé les dates retenues pour la tenue des prochaines assemblées générales ordinaire et électorale. La date du 1^{er} février 2013 a été fixée pour la tenue de l'AG ordinaire pour l'adoption des bilans du dernier exercice et ceux du quatre années du mandat olympique.

Quant à l'AG électorale, elle aura lieu quinze jours après (le 15 février 2013), dans un même lieu, la Munatec de Tipasa.

CAN-2013/ ALGÉRIE :

Medhi Lacen reprend l'entraînement collectif

La sélection algérienne de football a repris hier matin le chemin des entraînements à Bafokeng Sports Campus de Rustenburg, après avoir bénéficié la veille d'une journée de repos, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud (19 janvier à 10 février).

Cette séance, basée sur l'aspect technico-tactique, s'est déroulée en présence de l'ensemble des joueurs, y compris le milieu défensif et capitaine, Medhi Lacen, qui a repris avec le groupe après s'être contenté d'une séance en solo dimanche. Le joueur de Getafe (Liga espagnole), souffrait d'une inflammation à la cuisse qui l'a obligé de faire l'impossible sur le match amical face à l'Afrique du Sud (0-0), disputé samedi à Soweto (banlieue sud de Johannesburg). Pour parer à toute



mauvaise surprise, Lacen a subi lundi une imagerie à résonance magnétique (IRM), qui n'a rien décelé de grave.

Avant le début de cette séance, le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a regroupé ses joueurs au rond central pour les motiver et les encourager à quelques jours du

début de la compétition. Au menu, les coéquipiers de Khaled Lemmouchia ont travaillé avec ballon, avec notamment des exercices de conservation de la balle, avant de passer à deux petites oppositions puis un match d'application.

Une seconde séance d'entraînement est prévue en fin d'après-midi, avec un programme de travail axé essentiellement sur l'aspect tactique. Les Verts disputeront ce jeudi un deuxième et dernier test amical face à la formation locale de Platinum stars (Div 1 sud-africaine), au stade de Moruleng. Lors de la CAN 2013, l'Algérie évoluera dans le groupe D, avec la Côte d'Ivoire, la Tunisie et le Togo. Les Algériens entameront le tournoi le 22 janvier face aux Tunisien, au stade de Bafokeng Royal de Rustenburg (19h00 heure algérienne).

PRÉPARATION

La Côte d'Ivoire bat l'Egypte en amical 4 à 2

La Côte d'Ivoire s'est imposée devant l'Egypte 4 à 2 (mi-temps : 2-1), lundi à Abou Dhabi en match amical de préparation des «Eléphants» à la Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013) de football en Afrique du Sud (19 janvier-10 février).

Les buts ont été inscrits par Gervinho, auteur d'un doublé (37e sur penalty et 53e), Lacina Traoré (41e) et

Didier Ya Konan (82e) pour la Côte d'Ivoire et par Mohamed Aboutrika (16e) et Mohamed Nagy Gedo (58e) pour les «Pharaons» d'Egypte. Lors du premier tour de la CAN-2013, la Côte d'Ivoire évoluera dans le groupe D avec l'Algérie, la Tunisie et le Togo.

L'Egypte n'est pas qualifiée au rendez-vous sud-africain et prépare les éliminatoires africaines du Mondial-2014.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
UNIVERSITÉ AMAR-TELIDJI
NIF 0997030L9120920

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/BF/2012

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, et après l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres N° 02/BF/2012 parue dans le quotidien DK News le 07/11/2012 relatif aux prestations de gardiennage et de sécurité à l'université Amar-Telidji - Laghouat suivant les lots :

- Lot n°01 : Campus central.
- Lot n°02 : Pôle universitaire n°01
- Lot n°03 : Faculté des sciences économiques, sciences commerciales et des sciences de gestion,

l'université de Laghouat déclare l'annulation de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres n° 02/BF/2012, devant l'impossibilité de pouvoir conclure le marché avant le 31/12/2012 et pour ne pas dépasser l'exercice budgétaire 2012.

I'Angola domine le Botswana en amical (2-0)

L'Angola a battu le Botswana 2 à 0 (mi-temps : 1-0), lundi en match amical de préparation à la Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013) de football disputé au stade Dobsonville de Soweto (banlieue sud de Johannesburg).

Afonso a ouvert la marque à la 39^e minute de jeu avant que Manucho ne corse l'addition à six minutes de la fin du temps réglementaire du match (2-0, 84^e).

Lors du premier tour de la CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février), l'Angola évoluera dans le groupe A avec le pays organisateur, le Maroc et le Cap-Vert, tandis que le Botswana n'est pas qualifié au tournoi.



TRANSFERT :

L'émigré Karim Ayache signe pour deux ans au CR Belouizdad

Le milieu de terrain Karim Ayache, qui évolue dans un club amateur en France, a signé mardi un contrat de deux années au profit du CR Belouizdad, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Ayache (20 ans), a été testé dernièrement par l'équipe de "Laa-quiqa" lors d'un match amical contre l'ASM Oran, mais sans que l'entraîneur Fouad Bouali ne tranche sur son cas. Une attitude qui a poussé le joueur à rentrer chez lui en France.

Il est revenu lundi à Alger, et a vite trouvé un terrain d'entente avec la direction du 'Chabab' pour devenir la troisième recrue des Rouge et Blanc de

la capitale à quelques heures de la clôture de la période des transferts d'hiver, après Merouane Dehar (ex-ES Sahel, Tunisie) et Fodil Hadjadj (ex-ASO Chlef).

En revanche, le club a libéré quatre joueurs : Sahraoui (MO Béjaïa), Mameri (ES Sétif), Hamiti (MC El Eulma) et Aksas (MC Alger).

Le CRB a débuté la phase retour cet après-midi, au stade du 20-août (Alger), en battant la JS Saoura 2-1. Son entraîneur, Fouad Bouali, a déclaré que ses objectifs sont



revus à la baisse à la suite du départ de trois de ses cadres.

APS

Hassan Yebda (Granada) laissé sur le banc face à Getafe

L'international algérien Hassan Yebda, qui revient d'une longue blessure à un genou, a été laissé sur le banc tout au long du match de son équipe Granada sur le terrain de Getafe (2-2) pour le compte de la 19^e journée du championnat d'Espagne de football. Yebda, avait fait, lors des deux précédentes journées de la «Liga», ses premières apparitions avec le club andalou depuis février 2012, date de sa blessure, en étant incorporé au cours des deux périodes des deux matches. Retenu dans la liste élargie des 40 joueurs algériens concernés par la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) qui débutera samedi prochain en Afrique du Sud, l'ex-milieu de terrain du Napoli (Serie A, Italie) n'a pas toutefois été choisi dans la liste finale des 23 éléments, en raison notamment de son manque de compétition. L'autre joueur algérien de Granada, Yacine Brahimi, présent pour rejoindre prochainement les rangs des Verts, lui, a disputé tout le temps de la partie contre Getafe.



LE KARATÉKA WALID BOUABOUB

Parcours d'une graine de champion

Interview réalisé par Rachid Rachedi

Walid Bouaboub, jeune karatéka algérien de 24 ans, est devenu, grâce à sa médaille de bronze, arrachée lors du dernier Championnat du monde organisé en France du 21 au 25 novembre 2012, l'un des meilleurs poids-moyens au monde.

R. Rachedi

De ses débuts avec le karaté, Walid qui s'est confié à DK News en marge du Forum organisé lundi, dira que « c'est grâce à mon grand frère entraîneur de karaté, que j'ai commencé à pratiquer ce sport en 1996. J'ai débuté avec l'ESM Constantine, pour arriver à mon club actuel le JS Barika ».

Concernant son parcours avec l'équipe nationale, Walid l'a entamé en 2005 lorsqu'il a rejoint la sélection nationale cadet, avant d'intégrer la sélection séniors dont il fait toujours parti. Ce parcours n'a fait qu'enrichir le palmarès de l'athlète,



qui a été sacré champion arabe en catégorie juniors. Avec l'équipe nationale séniors, Walid a été classé 3^e au Championnat africain, et 5^e au Championnat du monde universitaire.

Il a été titré champion arabe, et champion d'Afrique universitaire, et par-dessus tout, médaillé de bronze lors du dernier Championnat du monde à Paris-Bercy du 21 au 25 novembre 2012, où l'Algérien auteur d'une prestation remarquable a décroché une médaille de bronze dans la catégorie des moins de 75 kg.

Sur le dernier championnat du monde, Walid dira que ce n'était pas évident de décrocher une médaille lors de cette compétition : « 160 pays ont participé à cette compétition, il y avait un grand nombre d'athlètes, donc il fallait compter 7 à 8 combats pour décrocher une médaille ». Ses difficultés additionnées à la blessure que l'athlète a contractée un mois avant le début de la compétition ont rendu la donne encore plus difficile : « Avant le début de la compétition, j'ai été victime d'une déchirure, mentalement c'était difficile de revenir. Je tiens à préciser que c'est grâce au soutien de l'entraîneur, du staff médical et de la fédération que j'ai pu me remettre sur pied à temps pour la compétition ».

Après un premier tour sans efforts soldé par une victoire à blanc, Walid a échappé avec 4 victoires, avant de s'incliner lors du sixième tour face au tenant du titre mondial 7 fois l'Azerbaïdjanaise Rafael



Aghayev. « Le combat avec Aghayev, a été très serré, nous étions au même niveau, ce n'est qu'au 30 dernières secondes qu'il a réussi à marquer un point. D'ailleurs à la fin du combat, il l'a avoué en me félicitant pour ma prestation ».

Le combat pour la médaille de bronze, s'est déroulé contre le Français Dona Davy, qui était soutenu par plus de 17000 spectateurs : « La pression ne m'a pas affecté contrairement à mon adversaire, je me sentais pas seul lors du combat, il y avait toute la délégation derrière moi, on était comme une famille, et finalement j'ai gagné ».

Cette médaille survenue 19 ans après le

dernier succès algérien en championnat du monde de karaté, est l'aboutissement d'un long et sérieux travail, a affirmé l'athlète. « Je dédie cette médaille à tous les Algériens, à mes entraîneurs et à tous ceux qui m'ont soutenu. C'est un honneur pour moi et pour ma famille ». Pour ses ambitions, le jeune Karatéka a déclaré : « J'aspire à une médaille d'or pour le championnat du monde 2014, et pour cela, je lance un appel en direction du ministère de la Jeunesse et des Sports, pour la prise en charge de notre préparation pour les compétitions internationales (Golden league) » conclut le champion algérien.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'Administration LOCALE
DE LA Wilaya DE TISSEMSILT

AVIS DE CONSULTATION N° 02/2013

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tissemsilt lance un avis de consultation portant : **Etude (Adaptation) pour la réalisation d'une école coranique palmique à Tissemsilt.**

Les bureaux d'études intéressés par la présente consultation sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale, de la wilaya de Tissemsilt, rue des frères Hamdi, Tissemsilt.

Le soumissionnaire devra présenter son offre en un seul pli contenant les documents constitutifs de l'offre technique indiqués au cahier des charges, qui doit être inséré dans une enveloppe, en marquant sur les enveloppes «offre technique- dossier administratif et l'adresse exacte du soumissionnaire»

L'enveloppe extérieure anonyme contenant l'offre sera adressée à :

Monsieur le directeur de l'administration locale (D.A.L) -Siège de la wilaya de Tissemsilt- rue des frères Hamdi.

Et ne portera aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis de consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

Soumission à ne pas ouvrir Consultation n° 02/2013

Etude (Adaptation) pour la réalisation d'une école coranique palmique à Tissemsilt. La date limite de dépôt des offres est fixée au 21^e jour correspondant à la date limite de préparation des offres à 12 heures 00 minute à la date de la 1^{re} parution de l'avis de consultation.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres et sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date de dépôt des offres à 14h à la direction de l'administration locale située à l'adresse ci-dessous indiquée.

الجمهوريّة الجزائريّة الديموقراطيّة الشعبيّة
ولاية غارداية

مديرية الشباب والرياضة

إعلان عن إلغاء الإعلان عن مناقصة

وطنية مفتوحة رقم 2012/31

بعا الإعلان عن المناقصة الوطنية المفتوحة الصادر في جريدة المساء بتاريخ 2012/12/27 المتعلقة

بتكمية حوض السباحة لمسبح المية.

تعلن مديرية الشباب والرياضة لولاية غارداية عن إلغاء الإعلان الخاص بالمناقصة الوطنية المفتوحة الخاصة

بتكمية حوض السباحة لمسبح المية.

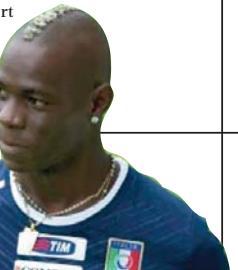
BARÇA: City a tenté de faire son marché en Catalogne

Le Barça ne laisse pas insensible Manchester City. Dans une interview à RAC1, Sandro Rosell, le président du club catalan, a confirmé que la formation anglaise avait tenté d'approcher plusieurs éléments blaugrana : "Il y a déjà eu des offensives de City, à tous les niveaux de la structure du club, mais personne ne veut partir. Ils ont voulu faire leur marché ici, mais personne ne se permet de faire de la sorte".



AC MILAN: Aucun intérêt pour BALOTELLI

Ayant suscité l'intérêt de plusieurs clubs italiens désireux de le voir retourner en Serie A, Mario Balotelli n'attire pas l'attention de l'AC Milan. "S'il n'y a pas de départ, il n'y aura pas d'arrivée. Balotelli ? Nous avons cinq attaquants pour deux ou trois postes offensifs. Ça va pour nous", a déclaré Adriano Galliani, le vice-président du club lombard, à Sport Mediaset. L'attaquant de Manchester City, ancien de l'Inter, est toujours en délicatesse avec le manager des Citizens, Roberto Mancini.



CHELSEA : Un club chinois sur LAMPARD

Alors que Frank Lampard arrive en fin de contrat avec Chelsea à la fin de la saison, les clubs intéressés par le venue de l'international anglais se font connaître. Après le Los Angeles Galaxy, un club chinois aurait tenté de convaincre le milieu de terrain de le rejoindre cet été. D'après *The Sun*, un salaire de 20 millions d'euros annuel aurait été proposé à Lampard, mais ce dernier aurait refusé. Pour le moment, Frank Lampard ne s'est toujours pas exprimé sur son futur et les fans des Blues espèrent encore que Roman Abramovic lui proposera une prolongation.

Le PSG laisse 1M€ de salaire à NENÉ

Comme l'a annoncé Leonardo ces dernières semaines, le PSG a autorisé Nené à quitter gratuitement le PSG, étant donné qu'il n'a pas rejoint un club européen.

Le n°10 parisien, sous contrat jusqu'en juin avec le club de la capitale, a trouvé un accord à l'amiable avec les dirigeants parisiens. Avant de s'engager avec Al-Gharafa, le meilleur buteur sur les deux dernières saisons du PSG a obtenu trois mois de salaire de la part du club en guise de dédommagement, nous apprend *L'Equipe*. Etant donné qu'il perçoit environ 330 000 euros brut par mois, c'est avec 1M€ en poche que Nené va rejoindre le Qatar. A noter également que le milieu offensif brésilien a refusé une offre d'Al-Hilal, le club saoudien entraîné par Antoine Kombooré, malgré une proposition supérieure à celle d'Al-Gharafa (12M€ contre 11M€ sur deux ans et demi).



ESP, REAL : RONALDO veut honorer son contrat



La star portugaise Cristiano Ronaldo a exprimé son envie d'aller au bout de son contrat avec le Real Madrid, qui expire en 2015. Même si les promesses ne veulent plus dire grand-chose par les temps qui courent en football, celle évoquée par Cristiano Ronaldo dans une interview accordée au site de la FIFA a de quoi redonner le sourire aux supporters merengue. Malgré la mauvaise passe sportive que traverse actuellement le prestigieux club espagnol et en dépit des sollicitations dont il fait objet depuis quelques semaines (Paris SG et Manchester City), l'ailier portugais a affirmé vouloir rester à Madrid jusqu'à la fin de son contrat. Un contrat qui s'étend jusqu'en juin 2015.

« ON NE SAIT PAS CE QUE LE FUTUR NOUS RÉSERVE »

« Je veux aller jusqu'à la fin de mon contrat avec le Real. J'ai été très clair à propos de cela », a confié le Ballon d'Or 2008. Voilà qui a de quoi mettre un terme à son supposé « mal-être » du côté de Bernabeu. Celui dont il a fait part publiquement en septembre dernier. Quoi que... S'il est décidé à honorer ses engagements envers les Merengue, l'ex Mancunien conçoit également que le football peut parfois réserver des surprises que l'on ne prévoit pas : « Je veux rester, mais après, je ne peux pas savoir ce que le futur me réserve ». La porte pour un départ dès l'été prochain n'est donc pas totalement fermée.

FERNANDEZ :

« Ça paraît difficile de voir Zidane entraîner »



Dans les colonnes de *France Football* d'hier, un grand dossier est consacré à Zinedine Zidane et à sa volonté de devenir entraîneur. Plusieurs techniciens donnent leurs avis, et c'est notamment le cas de Jean Fernandez qui a participé à la formation de Zizou à Cannes.

« Quand on connaît le joueur et sa personnalité »

« Quand on connaît le joueur et sa personnalité, ça paraît difficile de le voir entraîner. Je ne doute pas qu'il devienne un bon entraîneur quand bien même un grand joueur ne se transforme pas obligatoirement en grand coach. »



OM-ANIGO :

« Pas que Newcastle pour RÉMY »

Invité lundi soir sur RTL, José Anigo a évoqué Loïc Rémy, annoncé tout proche des Magpies depuis deux jours. "Nous avons trouvé un accord avec Newcastle mais nous avons aussi parlé avec d'autres clubs anglais. On leur a donné une base de travail et il reste à Loïc à choisir le club qu'il préfère en termes de structures ou sur le plan sportif. Il est en Angleterre actuellement et discute avec certains clubs", a déclaré le directeur sportif de l'OM. "QPR a de gros moyens et un manager comme en Angleterre (Harry Redknapp, ndlr) pour avoir une belle réputation, je ne pense donc pas que Loïc ait fermé la porte à QPR comme on dit partout." Queens Park Rangers, Newcastle ou autres, l'avenir de l'ex-Niçois semble se dessiner en tout cas en Premier League.



FIFA : BLATTER persiste et signe pour BOATENG



Lors d'un match amical entre Pro Patria et le Milan AC, l'attaquant Kevin-Prince Boateng avait quitté la pelouse après avoir entendu des injures à caractère raciste lancées à son encontre. Le président de la FIFA, Sepp Blatter, pense toujours que l'international ghanéen n'aurait pas dû avoir une telle réaction. Pour lui "ce n'est pas la bonne solution" car ce n'est pas "en fuyant éternellement" les problèmes qu'on arrive à les résoudre.

Le dirigeant considère qu'il vaut mieux laisser le soin aux instances de sanctionner sévèrement certains clubs avec un retrait de points qui aurait "un meilleur impact" ou encore l'obligation de "disputer des matches à huis clos" afin de mettre en garde tous les spectateurs présents dans les stades.



CAN-2013/ ALGÉRIE
Essaïd Belkalem :
«Nous devons
corriger nos
lacunes en
prévision
de la Tunisie»



Le défenseur international algérien, Essaïd Belkalem, a affirmé que l'équipe nationale allait continuer à travailler avec «abnégation» pour être prête le 22 janvier face à la Tunisie, en match comptant pour le 1^{er} tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février).

«Nous devons bien travailler, corriger nos lacunes pour aborder cette rencontre importante face à la Tunisie, en possession de tous nos moyens.

Depuis notre arrivée en Afrique du Sud, nous avons travaillé l'aspect physique, place maintenant au volet technico-tactique», a affirmé à l'APS le solide défenseur des Verts.

L'équipe nationale poursuit son stage entamé à Bafokeng Sports Campus de Rustenburg, qui s'étale jusqu'à aujourd'hui.

Les Verts ont disputé leur premier test amical samedi face à l'Afrique du Sud (0-0), à Orlando Stadium de Soweto (banlieue de Johannesburg).

Véritable «tour de contrôle» face aux Bafana Bafana, le joueur de la JS Kabylie a pris part à l'intégralité de la rencontre. «Le coach m'a fait confiance, pourquoi pas, je crois que c'est un avantage pour moi, ça va me permettre d'entrer définitivement dans ses plans. Je vais continuer à donner le meilleur de moi-même pour rester sur cette dynamique», a-t-il ajouté.

Concernant son association avec Rafik Halliche, le n°4 des Verts affirme que la paire a bien fonctionné. «Halliche est un gars qui a une très grande expérience, avec lui, ça ne peut que bien fonctionner. Je suis content que les choses aient pu se passer aussi bien entre nous», a souligné Belkalem. Revenant sur le match face à l'Afrique du Sud, Belkalem, estime qu'il a été bénéfique sur tous les plans.

«C'est notre premier match depuis le début de la préparation, premier test où on a pu noter des choses positives, mais aussi négatives. On va essayer d'en tirer des enseignements, garder les choses positives et corriger les lacunes».

Le stoppeur de l'équipe nationale a relevé que les joueurs manquent encore de fraîcheur, c'est ce qui a été ressenti, selon lui, lors du match amical face à l'Afrique du Sud.

«C'est logique qu'avec les efforts consentis depuis le début du stage, on trouve quelques difficultés, on n'a pas pu gérer nos efforts sur le terrain, mais je suis sûr qu'avec plus de travail, on saura les gérer la prochaine fois, notamment face à la Tunisie». Enfin, concernant les chances de l'Algérie dans cette 29^e édition de la CAN, Belkalem se dit confiant.

«Nous avons un excellent groupe qui reste capable d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Notre objectif est de se qualifier pour le second tour, après tout reste possible», a-t-il conclu.

Lors de la CAN 2013, l'Algérie évoluera dans le groupe D, avec la Côte d'Ivoire, la Tunisie, et le Togo.

LA POÉTESSE BAYA MOKHTARI-KENNOUCHE SE CONFIE À DK NEWS :

«Si je pouvais refaire ma vie, je la vivrais à Djebla ! » (Béjaïa)

O.Larbi

Elle est arrivée avec son livre de poèmes et a demandé que la critique en soit faite. C'est un recueil de 44 textes dont la forme obéit à une rythmique propre à l'auteure.

De Lemqam (le mau-solée du saint) à Bgayet (Béjaïa) se disent, s'égrainent, le moment et les repères. Les étapes de la vie : l'enfance, la jeunesse, « le vent d'amour » et les blessures qu'il laisse ; la perte d'êtres chers « la tombe de mon père », la patience..

Les lieux sont très symboliques : *tamurt* (le pays) le mausolée, le cimetière, *Iblr* (le puits), le champ, *leinsir* (la source captive, le bain, le lavoir).

Il y a aussi les saisons, l'été (elle aime plutôt le printemps et l'automne : saisons du renouveau et la récolte). On trouve des poèmes sur le cosmos berbère : la lune, le rêve, qui complète un bestiaire propre à la Kabylie : la colombe qui parle la langue des oiseaux (thème soufiste), le paon (ttir arqman), tafunast (la vache qui nourrit les orphelins). Bien sûr, deux poèmes : Yemma, ma mère et Bgayet le



lieu d'où elle vient. Cette auteure possède les puissants liens de l'enracinement : elle sait d'où elle est, qui elle est ; elle a gardé, malgré l'exil, les forces cosmiques qui lui permettent d'exprimer naturellement ses pensées, ses mouvements du cœur, sa nostalgie même : « Ma mère Algérie pour toujours : l'exil est ma mère adoptive. Je ne peux renier ni l'une ni l'autre. »

Elle pense que la nostalgie est une tristesse due à l'absence, au manque,

au vide, à la vie loin du pays. Cette poétesse qui écrit en arabe des poèmes qui s'entendent en berbère, a édité à compte d'auteur. La direction de la culture lui a fait « un beau cadeau » : fêter Yennayer à Djebla sur les hauts-terrains qui dominent Bougie.

Elle aimerait y vivre, un jour.

Mais la tristesse la reprend : « Je paie chaque année l'assurance pour que mon corps soit enseveli dans la terre de mon pays. »

O. L.

MOULOUDIA D'ALGER :
Le CSA MCA dénonce l'attitude de la SSA

S. Ben

Les membres du bureau du CSA MC Alger viennent de dénoncer l'attitude des responsables de la société sportive par actions SSA MCA qui les a empêché d'assister à une séance extraordinaire dont ils font partie et qui s'est tenue lundi dernier au siège des Affaires sociales de Sonatrach à Alger. Ainsi dans un communiqué transmis à notre rédaction, les membres du bureau du CSA MC Alger

dent Nasser Bouiche et le secrétaire général Kamal Kasbadji se sont présentés à cette réunion, indique le CSAMCA dans ce communiqué. Puis le groupe du CSA

poursuit son communiqué en livrant les détails suivants : «Le président Brahimia a été alors informé par M. Bedja, directeur finances de Sonatrach chargé de gérer cette opération que la présence du CSA MC Alger n'est pas souhaitée alors que le nom du CSA figurait sur la liste des membres attendus.

Les raisons évoquées par ce responsable reposent sur la représentation légitime de CSA MC Alger invoquant que les ex-membres de la SSA le doyen revendiquent cette présidence alors que nous détenons un document officiel (agrément n°271 du 18 novembre 2012) remis par les autorités compétentes.

Faute d'arguments, M. Bedja après avoir pris connaissance des documents présentés, a déclaré en défendeur de la cause des ex-membres de la SPA, que ces derniers ont intenté une action en justice demandant l'annulation de l'assemblée générale élective tenue le 15/08/2012 et que de ce fait la présence du

représentant du CSA n'est plus envisagée. »

De ce fait, le communiqué du CSA MCA indique que «les membres du bureau présidé par M. Brahimia rappellent qu'ils sont les seuls représentants légitimes du Mouloudia d'Alger, conformément aux dispositions de l'agrément sus-mentionné, et demandent expressément au ministère de l'Intérieur, ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger, le président directeur général de Sonatrach, le nouveau président de SSA le Doyen d'associer le CSA MC Alger dans ses prérogatives au sein de la SSA le Doyen comme le stipule les textes et la réglementation en vigueur.

À titre indicatif, ils informeront aussi l'opinion publique que cet agrément a permis au CSA MCA de lancer plusieurs disciplines autres que le football et qui connaissent une totale réussite sur le terrain notamment l'athlétisme, la boxe, le tennis, l'escrime... avec déjà à la clé des titres nationaux. »

Et pour conclure le communiqué du CSA MCA précise que «Les membres du bureau du CSA rappellent enfin qu'ils restent vigilants et mobilisés pour défendre les intérêts de l'association comme le leur confère leur statut d'élus pour le mandat olympique 2012/2016». **S. B.**

HANDBALL-MONDIAL 2013

Mondial 2013 de handball (messieurs) : programme des rencontres d'aujourd'hui :

Programme des rencontres de la 5^e journée du 23^e Mondial de handball 2013 (messieurs) disputé en Espagne (11-27 janvier), prévue ce jour.

Groupe A:

16h00 Tunisie-Brésil
 18h50 Allemagne-Monténégro
 20h45 France-Argentine

Groupe B:

15h45 Russie-Macédoine
 18h00 Chili-Qatar
 20h15 Danemark-Islande